68e ANNEE. — N° 122.

DIMANCHE 14 OCTOBRE 1928.

20 c.

Journal du Lot

20 c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	9 fr.	16 fr. 50	30 fr.
Autres départements.....	9 fr. 50	17 fr. 50	32 fr.

TÉLÉPHONE 31 — COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur
Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....		1 fr. 50
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....		1 fr. 50
RÉCLAMES 3e page	(— de —).....	2 fr. 50
» 2e page	(— de —).....	4 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Les prédictions sinistres qu'on nous avait faites pour la journée de dimanche dernier à Vienne ne se sont pas réalisées. — Simple comparaison de la situation économique en France et en Angleterre. — La loi des finances et les Congrégations.

C'est une chose très remarquable que les malheurs arrivent rarement comme ils sont prévus !... Et les bonheurs aussi ! ce qui ne fait pas compensation.

Dès qu'on vous annonce à date fixe un grave conflit, une journée tragique, vous pouvez être à peu près certain que tout se passera sans dégâts et le plus tranquillement du monde...

Que ne nous avait-on pas prédit pour dimanche dernier à Vienne !

La capitale de l'Autriche devait être mise à feu et à sang. Des choses horribles allaient se dérouler dans les rues et sur les places où l'on ramasserait au soir de la bataille les cadavres par centaines. C'était inévitablement la fin de la République autrichienne.

Les milices bourgeoises allaient se heurter aux forces socialistes et entre les deux les représentants armés du gouvernement seraient impuissants à assurer l'ordre matériel et le prestige de l'Etat.

Or, les cortèges de manifestants se sont déroulés, mais sans le moindre trouble.

Paysans et conservateurs ont manifesté d'un côté, tandis que les socialistes manifestaient de l'autre. Tout s'est passé si paisiblement que les forces de police n'ont pas eu à intervenir.

Ce qu'il y avait d'important dans cette journée, du point de vue européen, c'est qu'on comptait l'exploiter pour démontrer au monde l'indispensable urgence de la réunion à l'Allemagne.

La faiblesse du gouvernement autrichien eût été le principal argument.

— Tel qu'il est constitué, eût-on dit, cet Etat n'est pas viable. Le corps entraîne la tête. Les pouvoirs publics sont à la merci d'un coup de force. Il est imprudent, pour la paix européenne, de laisser subsister un tel foyer de discordes. Pour établir dans l'Europe Centrale une situation stable et normale, il n'y a pas d'autre moyen que de réaliser la fusion avec l'Allemagne. Il faut faire *l'Anschluss*...

Voilà une raison qui va manquer aux propagandistes de ce projet. Mais il ne s'agit pas de raison. Et ils ne se tiendront pas battus pour si peu.

Rien n'empêchera ces organisateurs patients de poursuivre leur dessein. C'est une menace suspendue, mais non supprimée.

Nous ne savons pas si l'on pourra s'opposer toujours efficacement à la réalisation de ce projet. Mais ce qu'il faudrait au moins éviter, c'est qu'il s'accomplisse par surprise.

Si l'on se trouvait un jour en face du fait accompli, la situation pourrait devenir tragique.

⁂

Nous nous plaignons en France et nous ne voulons pas croire que la situation — morale et matérielle — de notre pays fait envie à nos voisins...

Pourtant, il nous arrive parfois quelques-unes de ces informations qui nous permette des comparaisons et nous expliquent ce qui nous paraissait inexplicable.

Ainsi les dernières statistiques du Ministère du Travail en Angleterre.

Elles révèlent que la crise de chômage dont souffre la Grande-Bretagne — crise chronique, si l'on peut dire, puisqu'elle dure depuis dix ans — prend une extension de plus en plus inquiétante.

Peu importe le détail des chiffres fournis par le Ministère. Ce qui compte ce sont les totaux.

A la date du 1er octobre 1928, le nombre officiel des chômeurs en Grande-Bretagne était de 1 million 336.400, soit 41.710 de plus que la semaine précédente et 260.525 de plus que l'an dernier à pareille époque.

Dans ce nombre de 1.336.400 chômeurs ne sont pas compris les ouvriers qui ne travaillent que trois ou quatre jours par semaine et qui par conséquent n'ont pas droit à l'indemnité de chômage...

Nous imaginons difficilement une si terrible situation ! Vers la fin de 1926 et les débuts de 1927, quand les remous provoqués par la montée du franc causèrent quelques perturbations dans l'industrie française, nous eûmes aussi notre « crise » de chômage. Elle dura trois ou quatre mois. Et à sa période la plus aiguë, le total des chômeurs secourus s'éleva pour l'ensemble du pays à 75.000 environ.

Comparez ces chiffres à la statistique du ministère du travail britannique. Mettez en regard la courte durée du mal en France où depuis plus d'un an le chômage est nul. Et concluez...

La vérité, n'est-ce pas, c'est que nous sommes bien injustes pour nous-mêmes.

⁂

A Paris, en ce moment, on discute fort dans la presse sur la loi de finances. Celle-ci est, comme chacun sait, la partie de notre budget qui fixe les recettes, par quoi seront payées les dépenses décidées en détail dans la première partie. C'est la note à acquitter.

Parlant sur la loi de finances, c'est de Congrégations qu'on dispute !

Qui se serait attendu à voir les Congrégations en cette affaire ? Quel rapport peut-il bien y avoir entre les deux sujets ?

Voici :

Par sa nature même, la loi de finances touche à tout, puisque tout revient à une question d'argent. Il n'y a pas de mesures législatives qui n'entraîne une dépense que la loi de finances doive régler. De sorte, qu'en discutant de recettes on est amené à parler de toutes choses connues et de quelques autres encore !

Or, dans le projet du gouvernement, la commission de finances s'est trouvée en face de deux articles — le 70 et le 71 — qui ont trait à la dévolution des biens du clergé, non encore attribués à des établissements publics et par voie de conséquence à l'ouverture d'une procédure tendant à permettre à certaines congrégations de rouvrir en France des noviciats.

Evidemment, cela n'a qu'un rapport assez vague avec des articles établissant les ressources de l'Etat. Et le premier étonnement passé, il y a eu des protestations qui n'ont pas empêché la commission d'adopter les deux articles par 9 voix contre 6.

C'est là-dessus qu'on discute.

Nous attendrons, avant de le faire, de savoir précisément ce que disent ces deux articles et quelles en sont les conséquences.

Mais, d'abord, il serait curieux de connaître l'olibrius qui a eu l'idée de fourrer là-dedans les Congrégations. Et ce ne serait pas pour l'en féliciter !

E. L.

PETITS MOTS D'ECRITS

LE GENDARME INSPIRÉ

On s'imagine, bien à tort, que les auteurs de revues pour faire rire le public, en lui présentant des situations cocasses ou d'invraisemblables drôleries, se mettent l'esprit à la torture et font travailler jusqu'à la fatigue leurs facultés imaginatives ; il n'en est rien. Ils se bornent le plus souvent à regarder autour d'eux et à transposer sur la scène ce qu'ils ont observé dans la vie courante. Car, en fait d'humour, la réalité toute simple dépasse encore tout ce qu'on pourrait imaginer.

Témoin ce gendarme de Toulon, qui a tenu, pendant quelques jours le record de l'actualité.

Tandis que nous apprenions par les journaux que le Ministre de l'Intérieur letton dénonçait le danger communiste en Lettonie et qu'à Alger on envisageait l'expulsion du navire-école « Vega » pour empêcher les élèves-officiers de la marine soviétique de se livrer à la propagande de Moscou, nous lisions à la colonne suivante, qu'à Toulon, centre actif de propagande communiste, les gendarmes se servaient des tracts séditieux, saisis au cours de récentes perquisitions, pour les convocations de réservistes.

On se représente aisément la tête du réserviste qui trouve dans sa boîte aux lettres un tract communiste, incitant les militaires à la désobéissance et flétrissant, comme il est recommandé dans l'évangile soviétique selon Lénine, l'Armée, la Marine, la Société, la démocratie et la République. L'appel est précédé d'une en-tête où s'affirme en caractères gras le Parti Communiste S. F. I. C. et se termine par l'exclamation rituelle : « Vive l'Internationale ! Vive la Révolution ! » Le destinataire s'émerveille des mille ressources de la propagande bolcheviste et s'étonne qu'on la laisse se poursuivre avec tant d'impudence. Mais où son étonnement se change en stupeur, c'est lorsqu'en retournant le feuillet, il lit au verso qu'il est invité « à passer dans le plus bref délai, porteur de ses pièces militaires, à la gendarmerie nationale, rue Vincent-Allègre, pour son fascicule de mobilisation ».

Les gendarmes de Toulon se faisant les distributeurs bénévoles des tracts séditieux saisis par eux, et les adressant personnellement aux réservistes, que la saisie avait préservés de pareille littérature, Courteline lui-même, s'il avait imaginé cette bouffonnerie, l'aurait tenue pour trop invraisemblable.

Mais après cela, qui nierait encore l'inaltérable pureté d'âme des braves « pandores » qui composent, comme dit la chanson, « le corps d'élite des gendarmes » ? — Spectator.

Informations

Expulsion du journaliste américain

Les incidents sensationnels se sont multipliés dans l'affaire du vol du document naval. Le journaliste Horan, que la préfecture de police désirait entendre de nouveau demeura introuvable et on se perdit en hypothèses sur cette disparition.

Toutefois, ces hypothèses furent en général peu favorables au personnage. Les membres de l'Association de presse anglo-américaine eurent dès lors l'impression que M. Horan était plus gravement compromis qu'ils ne l'avaient cru au premier abord, sur la foi des déclarations de l'intéressé.

Il a été exclu par ses confrères de la presse anglo-américaine de Paris.

Sans nouvelles d'un sous-marin

Le sous-marin de 600 tonnes *Ondine* qui effectue une croisière d'endurance entre Cherbourg et Bizerte et qui devait atteindre Bizerte le 9 ou le 10 octobre n'était pas encore arrivé le 11 dans ce port. Bien que ce retard et l'absence de nouvelles puissent s'expliquer par un incident de moteur et une avarie de T. S. F., le ministre de la Marine a prescrit aux forces navales à la mer et à l'aviation de Bizerte d'aller à la rencontre du sous-marin pour lui porter assistance si besoin est.

Lloyd George contre la France

Dans ses derniers articles écrits pour la presse étrangère, M. Lloyd George attaque violemment le Foreign Office, et surtout la France, au sujet du compromis naval franco-britannique. En vérité, il présente la France comme étant une menace pour l'existence même de l'Angleterre. Il dit qu'autoriser ce pays à construire autant de sous-marins qu'il lui plaira, c'est faire courir un danger mortel à l'Angleterre. Il fait remarquer que la France et ses alliés, la Pologne, la Tchéco-Slovaquie et la Yougoslavie peuvent mettre huit millions d'hommes entraînés en campagne en quelques jours.

L'accord naval

Le Cabinet britannique a déclaré que rien ne s'opposait à la publication des documents relatifs aux négociations anglo-françaises, et a décidé que ces documents seront publiés dès que le consentement de l'Italie et du Japon aura été obtenu.

Le Gouvernement anglais songerait à inclure dans le Livre Blanc non seulement les notes échangées avec la France, mais un mémorandum expliquant, par référence aux événements antérieurs, les raisons qui ont conduit les deux pays à entrer en négociation et les considérations qui ont déterminé l'attitude britannique sur certains points particuliers.

Le « duce » et la presse

M. Mussolini, président du Conseil, a reçu au palais Chigi, les 70 directeurs de tous les journaux quotidiens fascistes et a prononcé un discours.

— Dans un régime unitaire, a-t-il déclaré, ainsi que doit être nécessairement ce régime surgi d'une révolution triomphante, la presse est un élément de ce régime et une force au service de ce régime.

« Dans un régime unitaire, la presse ne peut pas être étrangère à cette unité. C'est pourquoi la presse italienne entière est fasciste et doit se sentir fière de lutter compacte sous le drapeau fasciste. »

M. Coolidge et les diplomates

Sur les 28 diplomates de carrière américains, 22 ont décidé de rompre avec le président qui veut que tous les titulaires de postes diplomatiques à l'étranger démissionnent à l'élection de chaque président. Ces postes étaient, avant M. Coolidge, tous donnés à des « politiciens ».

Les diplomates de carrière en question ont résolu de ne pas quitter leur poste en mars prochain sauf à voir ce qui arriverait.

Or, M. Coolidge a des idées bien arrêtées sur les prérogatives du pouvoir exécutif à cet égard. Il considère notamment que les ministres et ambassadeurs des Etats-Unis à l'étranger sont, avant tout, les représentants personnels du Président, ses porte-parole, bien que ce dernier exprime ses vues par la voie du Département d'Etat.

TIRAGES FINANCIERS

du 11 octobre 1928

Foncières 1903. — Le numéro 44.138 est remboursé par 100.000 fr.

Le numéro 413.340 est remboursé par 30.000 fr.

Huit numéros sont remboursés chacun par 5.000 fr.

130 numéros sont remboursés chacun par 1.000 fr.

Communales 1922. — Le numéro 915.468 est remboursé par 500.000 fr.

Le numéro 726.022 est remboursé par 100.000 fr.

Les 2 numéros suivants sont remboursés chacun par 25.000 fr. ; 247.559, 488.969.

100 numéros sont remboursés chacun par 1.000 fr.

EN PEU DE MOTS...

— Une fuite s'est produite dans la pipe-line d'une compagnie pétrolière de Birmanie. Le pétrole s'est enflammé, 47 personnes ont été brûlées vives.

— Le Congrès de la République de l'Equateur a réélu M. Ayora comme président de la République.

— A Prague, un immeuble s'est effondré. On a retiré des décombres 63 personnes dont 28 avaient cessé de vivre.

— Les patrons de l'industrie textile rhenano-westphalienne menacent de lockouter 180.000 ouvriers.

— La reine d'Espagne et deux de ses enfants se rendront à la fin du mois à Londres.

NOS ÉCHOS

Avant « Napoléon IV ».

La risible invention d'un « incident diplomatique » provoqué, soi-disant, par les représentations d'une pièce où la « bonté anglaise » est ironiquement mentionnée, a fait long feu.

M. Briand lui-même, tenu pourtant par ses hautes fonctions à plus de réserve qu'un poète lyrique, n'a-t-il pas jadis égratigné l'amour-propre de nos bons amis d'outre-Manche ? Circonstance aggravante, il s'adressait à leur « Premier » en personne !

Voulant se faire pardonner quelque « tour de valse », le Très Honorable David Lloyd George s'était avisé de flatter son collègue français, en prônant ses compatriotes bretons :

— Je les ai vus, en guerre, se porter à l'attaque, disait-il. Ils sont incomparables !

— Oui, oui, marmonnait M. Briand.

— Vous êtes bien Breton, vous-même? continue Lloyd George, un peu décontenancé.

Un simple hochement de tête. Un silence.

— Comment peut-il y avoir encore, poursuit Lloyd George, des soldats aussi fanatiques dans un monde aussi dégénéré ?

— Ah ! fait enfin M. Briand. Je vais vous expliquer... Ce sont des paysans, de vrais paysans qui ne savent rien du monde et à qui on peut tout raconter. Nous leur laissons croire que c'est contre les Anglais qu'ils se battent...

Au baccarat.

C'est une de nos grandes actrices, pleine de passion pour son art, mais dont le démon du jeu agite trop fréquemment le masque tragique.

Devant une table de baccarat, elle ne se possède plus.

Cet été, dans une plage à la mode, assise bien sagement à sa place, elle taillait et pontait sans rien trahir de son émoi, car elle perdait lamentablement, elle perdait tout ce qu'elle voulait et... même au delà.

Une amie avait essayé, vainement jusque-là, de l'arracher à son entraînement.

— Venez donc, lui dit-elle enfin, vous allez y laisser votre chemise...

— La mode est aux chemises-culottes, répondit tout aussitôt l'aimable artiste.

Et, heureuse sans doute de sa repartie, elle consentit à détaler.

Le miracle.

Dans une petite ville espagnole, proche de la frontière française, une vieille église abrite une Crucifixion d'un réalisme impressionnant. Crucifixion en bois, dont les moindres détails semblent réels, et que l'on garde à l'abri des regards profanes, au fond d'une sacristie.

En payant on peut la voir. Mais une légende l'entoure.

— Monsieur, vous apprend le gardien, quand un Juif parvient à entrer ici, et contemple ce Christ sur sa croix, on voit de nouveau couler un sang frais des plaies divines.

Les visiteurs sont émus et se taisent. Mais l'autre jour, une personne demeurée la dernière, prit le Cicerone à part, et lui glissa à voix basse :

— Quelle plaisanterie contez-vous-là? Je suis Juif, et le sang n'a pas coulé.

Mais l'autre lui murmura :

— Voulez-vous bien vous taire. Moi aussi je suis Juif.

CROQUIS QUERCYNOIS

OCTOBRE

Presque tous les matins à présent, l'aube s'éveille blafarde et transie dans un lit de brumes. Les vapeurs matinales n'emplissent plus seulement les vallées. Elles imposent aux causses leurs lourdes masses grises. Et si le soleil parvient à faire sa trouée dans ces fuligineux édredons, ils se déchirent comme à regret et traînent longtemps sur le flanc des collines les restes de leurs effilochures.

S'il arrive que l'aurore ne se montre point voilée de brouillards, son visage nous apparaît barbouillé comme les joues d'une vendangeuse.

Les nuages rouges, précurseurs de la pluie, font au jour qui se lève une rutilante mais brève apothéose. Quelques rayons se glissent dans les échancrures. A peine ces pinceaux dorés ont-ils passé sur la campagne leur magique glacis que l'illumination s'éteint. L'herbe n'a pas eu le temps de fumer ; les buissons conservent le fil de perle dont les a paré la rosée. Le chasseur mouille ses guêtres et souffle sur ses doigts.

A travers les ceps de la vigne rougie, les pinsons et les merles égrènent goulument les grapillons négligés par la serpette, tandis que d'une friche à l'autre les grives cherchent leur dîner de genièvre et leur dessert d'alises. La pie démolit à grands coups de bec les rares épis de maïs laissés sur tiges. Plus criards encore que cette commère en demi-deuil, les corbeaux, ces croquemorts, passent à pas comptés l'inspection des labours fraîchement ensemencés.

Au vilain ramage de ces pillards, peu de voix répondent. Néamoins, on entend de ci de là, dans les champs et dans les grèzes, des rires, des appels, des chansons. Les enfants quelque peu grandets reprendront seulement après Toussaint le chemin ennuyeux de l'école. Ils prolongent leurs vacances pour seconder leurs parents dans les travaux d'arrière-saison.

Les uns passent sous les noyers pour y amasser les noix tombées au cours de la nuit, fruits à ne pas laisser perdre puiqu'ils valent presque leur pesant de monnaie. Les autres conduisent chèvres et brebis aux maigres et savoureux pâturages des collines. Ces bergers ont le meilleur lot. Il fait bon, tandis que le labri régente le troupeau, errer sur les pentes, prendre aux buissons leurs baies à demi confites, dérober aux cayroux les pierres plates qui font d'excellents pièges, rôtir les premières chataignes dans un four improvisé. Entre deux de ces jeux, on s'allonge au pied de quelque rouvre à la cime jaunie et, en sifflant un air de fox-trott enregistré à la dernière fête votive, on regarde là-bas, sur la route de la vallée, passer les grondantes autos et les motos tonitruantes. Les cigales se sont tues, les cloches ne sonnent que rarement ; les échos maintenant connaissent d'autres chansons, moins idylliques et plus vibrantes...

A la ferme règne un tapage aussi et fort particulier. Plus discret que ceux du dépiquage ou de l'immolation du cochon, il n'en remplit pas moins la cour de voix, de chocs et de roulements. On accomplit ce matin la plus joyeuse peut-être des besognes de l'année. Les décuvaisons précédentes furent si lamentables que celle d'aujourd'hui ragaillardit doublement. Du monumental robinet de la cuve, le vin jaillit en cascades intermittentes. En un clin-d'œil, il remplit le grand chaudron de cuivre et le couronne de mousse rose. Il embaume. Ce n'est plus la traîtresse odeur de la vendange qui fermente, mais le sain et grisant parfum du nectar prêt à boire. Le chai aux portes ouvertes à deux battants est un temple où fume un encens sans pareil. Le vigneron y officie avec respect et avec orgueil. Il réjouit sa bouche de fréquentes libations, non point à l'aide de la tasse d'argent du dégustateur professionnel, mais dans un simple gobelet emprunté à la cuisine. Communient avec lui les passants par l'odeur alléchés. Et tout le monde s'émerveille autant de la saveur capiteuse du vin nouveau que de sa beauté. Jamais on ne vit rubis plus chauds, plus francs, plus étincelants. Le sang de la vigne, presque tari depuis deux ans, a coulé cette fois avec une générosité digne des temps anciens.

Les futailles s'emplissent de ce jus précieux. Légères, les barriques s'approchent. Elles courent sur la terre battue et, sous le doigt farceur qui les guide, elles esquissent une pirouette à l'arrivée. Pleines et bondées avec soin, elles accomplissent gravement le trajet inverse. Hissées sur leurs tréteaux de madriers, elles vont y attendre le départ pour l'auberge, pour Cahors ou même pour Paris. Les déracinés du Lot, tous plus ou moins descendants de vignerons, gardent des attaches dévotes avec les caves du pays natal !

Tandis qu'on s'affaire joyeusement ainsi de la cuve au cellier, le jardin que désola la longue sécheresse s'efforce, sous le soleil pâli, de reprendre un peu de vigueur. Il voudrait y ajouter quelque grâce. Mais les dalhias se fanent et les chrysanthèmes n'ont pas encore rompu la dure enveloppe de leurs boutons. Les dernières roses qui tentent de s'ouvrir, avortent souvent aux frissons dangereux du matin. Elles semblent illustrer ce mot de La Rochefoucauld que chacun de nous peut répéter pour son compte :

« Nous promettons selon nos espérances et nous tenons selon nos craintes ! »

Eug. GRANGIE.

Les noms prédestinés.

N'est-elle pas vraiment curieuse, cette liste — rigoureusement authentique — de patronymes cadrant « trop bien » avec la profession du titulaire, que M. Marcel S... s'est amusé à relever, au cours de ses pérégrinations automobiles à travers la France :

Berlingaud, confiseur (Pacy-sur-Eure).

Bouché, vins (Nanterre).

Robinet, plombier (Maisons-Laffitte).

Mordefroid, marbrier funéraire (Alençon).

Jambon, charcutier (Fontainebleau).

Leveau, boucher (Sens).

Souleau, marchand de vins (Gradignan, Gironde).

Mis en goût, le collectionneur a fait quelques sondages dans l'Annuaire des Téléphones, de Paris. Et voici ce qu'il a encore trouvé :

Le Docteur Coutela, chirurgien.

Le Docteur Machetou, dentiste.

Le professeur Plantefolle, professeur de botanique à la Faculté des Sciences.

Prompt, réparateur-expéditeur, 50, rue du Rocher.

Et nous passons, comme trop connus, MM. Queuille et Mariage, respectivement ministre de l'Agriculture et directeur des Transports en commun, ainsi que chacun sait...

Au bout du fil.

Depuis la rentrée, le téléphone n'a jamais aussi mal marché.

Ce ne sont que réclamations, protestations ou plaintes.

L'autre jour, un ancien ministre, peu patient, à qui on faisait des difficultés, s'écria :

— Eh bien, donnez-moi M. Chéron.

Le mieux, c'est qu'il l'obtint.

M. Maurice Colrat, ancien garde des Sceaux, fut alors assez embarrassé. Déranger un ministre pour si peu de chose, il eut un scrupule.

— Mon cher ministre, dit-il à M. Chéron, il faudra que je vous fasse part un de ces jours, de mes vues sur la radiophonie...

Rendez-vous fut pris aussitôt.

Mais avant de raccrocher :

— N'est-ce pas que ça va bien le téléphone ?

Et lâchement, M. Colrat acquiesça.

Etat-major.

M. Laurent-Eynac est beau joueur. Il a de l'estomac et c'est ce qui lui a permis de « posséder » à la fois M. Painlevé et M. Leygues. Mais le ministre de l'Air est-il sûr d'avoir possédé les deux états-majors de l'Armée et de la Marine?

A la Marine, surtout, on est furieux, car M. Laurent-Eynac a donné une sorte d'apaisement à l'Armée en prenant comme chef de cabinet le valeureux général de Goys.

— S'il le faut, a-t-il dit à ses intimes, j'adjoindrai un amiral à de Goys.

— Mais cela sera-t-il suffisant ? lui fit-on observer.

— Eh bien ! Il n'y a pas de maréchaux dans la marine, fit en riant le ministre...

LE LISEUR.

Chronique du Lot

CHRONIQUE ÉLECTORALE

CONSEIL GÉNÉRAL

ARRONDISSEMENT DE CAHORS

Canton de Cahors-Nord

La campagne est achevée. Les électeurs sont en mesure d'apprécier les candidats, de déterminer leurs votes d'après les intérêts de leur canton et d'après la justice qui leur fait une obligation de rendre à chacun suivant son mérite.

Mais, dans la circonstance, était-il besoin d'une campagne ? Et la question n'est-elle pas résolue d'avance ?

M. Tassart a des titres nombreux à la confiance des électeurs. Ses concurrents n'en ont aucun. On ne peut pas comparer quelque chose avec rien. Avec quoi mettrait-on en parallèle les importants services rendus par M. Tassart ? En face, c'est le néant !...

Tout ce qu'on peut accorder à ses adversaires, c'est qu'ils échappent à la critique, précisément parce qu'ils n'ont rien fait. Et là où il n'y a rien, la critique perd ses droits...

Certes, les souverains sont souvent injustes et ingrats. Et le suffrage universel est souverain. Mais il sait souvent reconnaître les bons des mauvais et nous sommes bien sûrs que les électeurs du Canton-Nord ne voudront pas donner l'exemple démoralisant de disgrâcier celui qui les a bien servis.

Leur mandataire se présente à eux ayant fidèlement et scrupuleusement rempli son mandat, sans défaillance et sans reproche. Ce serait un étrange encouragement au dévouement et à la probité publique que de le renvoyer.

Mais cela ne sera pas ! La vilaine action que les adversaires de M. Tassart proposent aux corps électoral ne sera pas accomplie.

Et M. Tassart se verra confirmé dans la confiance qu'il n'a cessé de mériter.

⁂

La Municipalité et les Conseillers municipaux de Cahors adressent aux électeurs du Canton-Nord un appel en faveur de M. Tassart dont le texte ne nous est pas parvenu à l'heure où nous mettons sous presse.

Compatriote

Notre distingué compatriote M. Arnault, Préfet de la Gironde, est admis à faire valoir ses droits à la retraite et est nommé préfet honoraire.

Nous adressons à M. Arnault, qui compte à Cahors de si vives sympathies, nos meilleurs vœux de bonne et longue retraite.

Notariat

M. Bourdarie est nommé notaire à St-Germain (Lot).

Enseignement primaire

Mme Dubuchi, institutrice en congé, est nommée à Ussel (réintégration), en remplacement de Mlle Cornède, nommée adjointe à Laval-de-Cère.

Nos Compatriotes à Paris

Nous apprenons avec un bien vif plaisir le mariage de notre aimable et sympathique compatriote, M. Emile Amagat, avec la gracieuse et charmante Mlle Marie-Louise Carrayrou.

M. Emile Amagat est le fils de notre excellent et dévoué compatriote, M. Amagat, Président de l'Amicale des Enfants de l'Arrondissement de Figeac, 14, rue Jean-Jacques-Rousseau, à Paris.

Aux jeunes et futurs époux, nos meilleurs vœux de bonheur. — *B. P.*

Les paralysés de la parole

L'Œuvre de guerre des paralysés de la parole qui rééduque gratuitement tout ex-combattant atteint dans ses fonctions intellectuelles : parole, écriture, lecture, calcul, mémoire et volonté, informe nos lecteurs qu'une nouvelle série de cours aura lieu le mois prochain dans le confortable internat que possède l'œuvre à Stains (Seine).

Les malades de la parole appelés à bénéficier de l'enseignement donné à l'œuvre sont :

1° Les aphasiques (paralysés de la parole) ; 2° Les sourds de guerre ; 3° Les commotionnés ; 4° Les nasilleurs ; 5° Les zézayeurs ; 6° Les bègues ; 7° Les arriérés ; 8° Les aphones.

Tout élève atteint d'un trouble quelconque de la parole, ayant suivi régulièrement les cours, peut aujourd'hui gagner sa vie, grâce à l'amélioration obtenue par la rééducation qui les aide à chasser la misère installée au logis par suite de paralysie, impuissance cérébrale ou fonctionnement défectueux du système nerveux.

Pour tous renseignements écrire à Mme Barria, 3, Av. des Termes, Paris, 17e.

Récoltes de céréales

Voici les résultats approximatif des récoltes de céréales en 1928 dans le Lot :

Orge d'hiver et du printemps : surfaces ensemencées : 800 hectares. Production : 6.160 quintaux.

Avoine d'hiver et du printemps : surfaces ensemencées : 17.000 hectares. Production : 161.500 quintaux.

Marché du travail

La situation du marché du travail pendant la semaine du 1er au 6 octobre 1928 a été la suivante :

Nombre de placements locaux à demeure : 3 hommes, 4 femmes.

Interlocaux : 8 hommes, 3 femmes.

En extra : 1 homme.

Demandes d'emploi non satisfaites : 1 homme.

Offres d'emploi non satisfaites : 2 hommes, 2 femmes.

Prix annuel de la fondation du Comité Central des Œuvres de Guerre

Le Bureau de Bienfaisance de Toulouse, rappelle aux intéressés que les dossiers de demande des prix, fondés pour les démobilisés, veuves et orphelins de la Grande Guerre, doivent être parvenus au Secrétariat du Bureau de Bienfaisance avant le 31 décembre 1928, délai de rigueur.

Ces dossiers doivent être composés pour chaque catégorie de bénéficiaires comme l'indique la *Notice* adressée à toutes les communes des départements de la Haute-Garonne et du Lot.

Ces prix variant de 500 à 2.000 fr. seront attribués par moitié à chacun de ces départements.

La nouvelle carte grise est entrée lundi en circulation

Le nouveau système d'immatriculation des automobiles est entré lundi en application. Les cartes grises sont désormais délivrées par les préfectures et portent, outre le numéro du châssis, le numéro du moteur. Les lettres d'immatriculation qui identifient les voitures sont également changées pour tous les véhicules présentés à la réception depuis lundi.

A chaque département est attribué plusieurs combinaisons de deux lettres. Chacun de ces groupes sera précédé d'un chiffre allant de 1 à 9.999 et suivi d'un autre chiffre allant de 1 à 10.

Contrairement à certains bruits qui ont couru, cette mesure ne s'applique nullement aux voitures mises en circulation avant le 1er octobre, leurs propriétaires ne sauraient donc être inquiétés parce qu'ils ne sont pas munis de la nouvelle carte grise, et il est inexact que les agents aient jamais reçu l'ordre de leur dresser procès-verbal.

Un timbre-poste à l'effigie de Jeanne d'Arc

M. Chollet, maire d'Orléans, avait demandé au Gouvernement de prendre l'initiative de la création d'un timbre-poste à l'effigie de Jeanne d'Arc à l'occasion du centième anniversaire de la délivrance d'Orléans.

Le maire d'Orléans vient de recevoir de M. Henry Chéron une lettre lui faisant connaître que, pendant une période de 6 mois, le timbre-poste d'usage courant à 50 centimes sera remplacé par une vignette à l'effigie de Jeanne d'Arc.

Le droit de reprise des propriétaires

Le tribunal civil de St-Etienne avait décidé récemment qu'un propriétaire peut refuser le renouvellement d'un bail commercial, pour installer sa belle-mère dans les locaux.

La Cour d'appel de Lyon, saisie de l'affaire, a infirmé le jugement et déclaré que la belle-mère n'est pas comprise parmi les ascendants visés dans l'article 5 de la loi du 30 juin 1926, ceux-ci étant les ascendants du propriétaire et non ceux du conjoint.

Caisse nationale des Retraites pour la vieillesse

Un crédit de 500.000 francs, inscrit au budget du Ministère du Travail, pour l'exercice 1928, est affecté à la majoration de rentes viagères, servies par la Caisse Nationale des Retraites pour la vieillesse.

Les conditions générales, pour bénéficier de la répartition de ce crédit, sont les suivantes :

1° Etre de nationalité française.

2° Etre titulaire d'un livret de la Caisse Nationale des Retraites pour la vieillesse ou pensionnaire d'une société de secours mutuels ou de toute autre société de secours ou de prévoyance.

3° Etre âgé de 65 ans, au moins, avant le 1er janvier 1927.

4° Avoir effectué, pendant 25 ans, au moins, des actes de prévoyance autres que ceux prévus par la loi sur les retraites ouvrières et paysannes, en opérant des versements à la Caisse Nationale des Retraites ou en payant des cotisations régulières à des sociétés de secours mutuels.

5° N'avoir pas participé aux majorations qui ont été accordées dans les années antérieures.

6° Ne pas jouir d'un revenu personnel, viager ou non, supérieur à 360 francs.

Les intéressés trouveront dans les mairies tous renseignements et formules de demandes, qui devront être établies avant le 31 octobre 1928, au plus tard, sous peine d'exclusion.

MM. les maires devront adresser les demandes reçues accompagnées des pièces justificatives et du bordereau transmis, même négatif, le 5 novembre, au plus tard, à la Préfecture ou à la Sous-Préfecture de leur arrondissement.

Institut électrotechnique de Toulouse

Les examens du diplôme d'ingénieur électricien auront lieu du 17 octobre au 25 octobre.

Les examens du diplôme d'ingénieur mécanicien auront lieu du 17 octobre au 25 octobre.

L'examen d'admission en première année aura lieu du 24 au 26 octobre.

L'examen de passage de première en deuxième année aura lieu du 22 au 25 octobre.

L'examen de passage de deuxième en troisième année aura lieu du 24 au 27 octobre.

Cylindrages à vapeur et revêtements

Opérations probables dans la semaine du 15 au 20 octobre 1928

1° *Cylindrages à vapeur.* — Chemins de grande communication n° 6, de 19 k. 392 à 19 k. 692, à Catus ; n° 13, de 65 k. 750 à 66 k. 650, à Catus.

2° *Revêtements (Bitumages des chaussées).* — Chemins de grande communication n° 11, sur divers points entre les Sept-Ponts et St-Pantaléon ; n° 33, sur divers points entre Cahors et Lamadeleine.

En faveur des petits rentiers

Au cours de son audition par la Commission des Finances, M. Poincaré a donné une adhésion de principe à une proposition de M. Palmade en faveur des petits rentiers d'avant-guerre.

D'après cette proposition, les attributions de la caisse autonome d'amortissement seraient étendues au rachat des rentes d'avant-guerre, lorsqu'il s'agirait de titres appartenant à de petits porteurs non inscrits au rôle de l'impôt sur le revenu. Et ces titres pourraient être rachetés à leurs détenteurs à des taux plus rémunérateurs que leur valeur cotée en Bourse, afin de leur tenir compte de la dépréciation de la valeur du franc.

De plus, la caisse d'amortissement serait également autorisée, le cas échéant, à transformer le capital des titres possédés par un petit rentier en une rente viagère qui lui serait servie, et qui permettrait d'améliorer son sort.

M. Poincaré a informé la commission qu'après s'être mis d'accord avec la caisse d'amortissement, il présenterait un texte dans ce sens dès que les circonstances le permettraient.

Ecole de conducteurs électriciens

L'examen d'admission des élèves conducteurs électriciens aura lieu du 25 au 27 octobre.

Le Brevet de conducteur électricien aura lieu du 22 au 23 octobre.

L'examen de passage de première en deuxième année aura lieu le 5 novembre.

CAHORS

Concert des Amis des Arts

L'excellente Société donnait mercredi soir son premier concert de la Saison avec le concours de M. André Huvelin, violoncelliste, et de Madame André Huvelin. Le programme était de la plus rare qualité et promettait aux amateurs de précieuses satisfactions...

Le violoncelle est un admirable interprète de la pensée musicale. Il a une noblesse et une gravité d'accent à quoi le violon ne saurait prétendre et qui en fait le traducteur incomparable de certaines émotions et de certains sentiments profonds à qui son timbre émouvant donne une intensité que n'égale aucun autre instrument. Mais, avec toutes ses qualités, il ne saurait atteindre à l'infinie diversité d'effets dont le violon est susceptible.

C'est pourquoi nous redoutions quelque monotonie dans cette audition exclusivement réservée au violoncelle. Mais nous avions compté sans M. André Huvelin dont l'art s'appuie sur un « métier » grâce auquel il sait donner à son instrument toutes les voix.

Quel pittoresque et quelle vivacité dans l'interprétation de ce bijou musical, si finement ciselé, de Ravel, la *Habanera !...* Tout de suite avant, il avait merveilleusement fait valoir la grâce spirituelle et la noble élégance de ce *Menuet* où Debussy a mis la subtile sensibilité d'un art admirablement expressif. Il a fait chanter et gémir la superbe *Elégie* de Fauré avec autant de puissance qu'il avait mis de fine simplicité dans les *Chérubins* de Couperin.

C'est la première fois que nous entendions la *Sonate* de Rachmaninoff. Cette grande fresque musicale contient tant de choses qu'on rapporte d'une seule audition une impression un peu confuse. Etonnamment rythmée, cette musique aux cadences brisées dégage un charme étrange et prenant. Nous en avons surtout retenu l'admirable développement d'un thème de l'*andante* qui a une puissence extraordinaire.

Ici, M. André Huvelin fut merveilleusement aidé par Madame André Huvelin qui collabore à l'effet d'ensemble avec une grande intelligence artistique. Ses développements et ses reprises au piano composent une sorte d'atmosphère orchestrale qui donne au chant du violoncelle toute sa valeur.

Ces deux artistes ont obtenu le grand succès qu'ils méritaient, et c'est là pour les *Amis des Arts* un début de saison comme ils n'en pouvaient souhaiter de meilleur. — E. L.

Un Cadurcien devient millionnaire

Au dernier tirage du Crédit National 1920, le numéro 4.839.714 a gagné le million.

L'heureux possesseur de ce numéro est un Cadurcien, M. Paul Selves, négociant en chaussures, Boulevard Gambetta.

M. Paul Selves a accueilli avec sérénité cette bonne nouvelle.

Aux personnes qui sont venues le féliciter, et qui lui ont demandé s'il allait abandonner son magasin, il a répondu que rien ne pressait, et qu'il prendrait toutes dispositions en temps voulu.

La satisfaction qu'il a éprouvée en apprenant qu'il était devenu millionnaire a été, certes, vive, mais ne l'a pas empêché de continuer son travail dans son magasin.

Nous adressons à M. Paul Selves nos compliments.

Rappelons que c'est la deuxième fois que le gros lot d'un million est gagné par un Cadurcien.

Coups et blessures

Plainte a été portée par le nommé Calmette, 28 ans, ouvrier sur un chantier à Capdenac, contre un entrepreneur d'origine espagnole, Valère Royer.

Celui-ci, à la suite d'une discussion, aurait frappé Calmette, à coups de pied à la figure.

Royer prétend que ce sont des coups de poing qu'il a donnés.

Procès-verbal a été dressé.

Pourquoi restez-vous déprimé ?

L'Hényl, combinaison strychno-nucléo-manganique, est le spécifique par excellence de l'anémie, de la lassitude générale, de la neurasthénie et en général de toutes les dépressions. Prenez de l'Hényl et vous verrez vos forces revenir, et avec elles le goût de vivre.

50 à 60 gouttes avant chaque repas, ou un flacon d'Hényl dans un litre de bon vin (un verre à madère avant chaque repas).

L'Hényl est le plus actif et le moins cher des reconstituants.

Toutes pharmacies : le flacon : 8,95. Les 3 fl. (cure complète) : 26,85. La boîte de 60 comprimés 15 fr. Envoi fco contre mandat. Phie du Soleil, 75, Bd de Strasbourg, PARIS.

POLITESSE, AMABILITEE !!!

Les journaux publient la note suivante :

« Le Ministre des Finances vient d'adresser à tous les trésoriers-payeurs généraux une circulaire leur prescrivant d'inviter leurs subordonnés à ne pas se départir à l'égard des contribuables de la courtoisie et de la correction qu'on est en droit d'attendre de tous les fonctionnaires, d'éviter notamment les écarts de langage, les tracasseries et les exigences inutiles considérées avec juste raison comme de véritables brimades à l'égard des autorités locales ou des créanciers du Trésor. »

⁂

Nous ne savons pas pourquoi, mais cette circulaire nous a fait sourire.

Pour deux raisons : la première, parce que ce n'est pas d'hier que des contribuables se plaignent d'avoir été rabroués, et comment ! par les « coulletous » ; la deuxième, parce que les services du ministère des finances ont mis bien longtemps à entendre les plaintes des contribuables rabroués.

Ceci dit, nous ne pouvons qu'approuver la circulaire ministérielle et souhaiter qu'elle soit efficace.

Mais, en toute vérité, il faut reconnaître que dans notre région, il y a beau temps que les contribuables n'ont pas eu à formuler de plaintes.

Et nous souhaitons que cela dure ; mais si jamais des plaintes venaient à être formulées, eh bien, nous souhaitons, surtout qu'elles ne soient pas mises au panier.

Ne rappelons aucun incident passé, aucune histoire ancienne.

Mais, à cette époque-là, la circulaire du ministre des finances aurait été nécessaire !

Mieux vaut tard que jamais !

L. B.

MAUVAISE « BLAGUE » A FAIRE !

Deux amis, fervents disciples de Nemrod, rentraient en ville après avoir arpenté les côteaux de Cahors.

Ils marchaient à l'allure de promeneurs fatigués, mais, pipe à la bouche, ils devisaient assez gaîment.

— « Eh ! bé ! Cette chasse ? Toujours bonne ? », leur cria un ami au moment où ils passaient sans s'arrêter devant le bureau d'octroi «

— « Heu ! Oui, oui ! Au revoir ! »

Ils poursuivirent leur chemin !

Mais quelqu'un les entendit murmurer : « C'est égal, voilà 12 jours que nous n'avons pas vu une pièce de gibier ! »

Et ce quelqu'un tenait, à ce moment-là, un journal qu'il leur tendit : « Voici pour vous consoler. Si vous faites mauvaise chasse, d'autres sont plus heureux. Lisez. »

Et ils lurent le filet suivant :

« A Serquigny, M. Pinard fils s'en allait faire un petit tour de chasse, lorsqu'un lièvre lui déboula dans les jambes. Une cartouche abattit le léporide ; quelques instants après, le chasseur aperçut une laie et quatre petits. Le temps de glisser une chevrotine dans son fusil et la laie gisait inerte à son tour. Un troisième coup de feu mit à mal un lapin : 90 kilos de gibier en trois coups de fusil. »

Ce quelqu'un riait et plaisantait : « Combien d'années vous faut-il pour rapporter 90 kilos de gibier ? »

Les chasseurs rendirent le journal sans mot dire, mais mécontents. En vérité, il y a des « exploits » qu'on ne raconte pas aux chasseurs qui rentrent bredouilles !

L. B.

Compatriote

Notre jeune compatriote M. Barbet, ancien élève du lycée Gambetta, vient de subir avec un réel succès le concours d'entrée à l'Ecole de Santé de Bordeaux. Il a été reçu avec le n° 24 sur 116 candidats.

Nous lui adressons nos vives félicitations.

Vérification des Poids et Mesures

Le Maire de la Ville de Cahors a l'honneur d'informer MM. les industriels, commerçants, marchands-forains et toutes autres personnes vendant ou achetant au poids ou à la mesure dans les rues, places, halles, foires ou marchés, que la vérification annuelle des Poids et Mesures aura lieu à Cahors du lundi 15 octobre au vendredi 26 octobre 1926 inclusivement.

Les opérations de vérification se feront sous le péristyle de la mairie.

Des bulletins de convocation seront adressés aux personnes déja inscrites sur les registres du vérificateur, qui leur fera connaître le jour et l'heure où elles devront présenter leur matériel.

AVENIR CADURCIEN

L'Avenir Cadurcien invite les enfants de 10 à 14 ans, désireux de faire partie de la Société de tambours et clairons, à se faire inscrire au siège, rue Clemenceau, le jeudi et le dimanche de 11 heures à 12 heures.

Les cours sont entièrement gratuits ; les instruments sont fournis par la Société ; d'autre part, quelques sorties sont envisagées tant en 1929 qu'en 1930.

Certificat d'aptitude à l'enseignement de la gymnastique

Mlle S. Bardyère, professeur d'Education Physique au Lycée de Jeunes Filles, présentait trois élèves au certificat d'aptitude à l'enseignement de la gymnastique (degré supérieur).

Ce sont : Mlle Dommain, maîtresse d'internat au Lycée de Jeunes Filles ; Mlles Sans et Falguière, institutrices et anciennes élèves de l'Ecole Normale.

Les trois candidates viennent d'être reçues aux épreuves définitives qui ont eu lieu à Paris.

Nous adressons nos félicitations aux lauréates et à leur distingué professeur.

Obsèques

Ces jours derniers ont été célébrées, à Cahors, les obsèques de Mme Daniel Verdy, ancienne institutrice, femme de M. Verdy, ancien instituteur de Mercuès, et belle-mère de M. Massip, contrôleur des P. T. T.

Une nombreuse assistance a suivi le convoi funèbre et a témoigné à la famille de vives sympathies.

Nous prions M. Verdy, Mme et M. Massip et la famille de vouloir agréer nos sincères condoléances.

Nécrologie

Nous apprenons avec regret, la mort de M. Jules Dalet, cordonnier, place Galdemar.

M. Dalet disparaît après quelques jours de maladie seulement. C'était un excellent citoyen qui était très estimé.

Nous adressons à Mme Dalet, à M. Dalet, nos sincères condoléances.

⁂

Nous apprenons, également, avec regret, le deuil cruel qui vient de frapper M. Clair, typographe à l'imprimerie du « Journal du Lot » en la personne de son beau-frère, M. Alfred Raynal, décédé à l'âge de 30 ans.

Nous adressons à Mme et M. Clair, à la famille nos vives condoléances.

Accident de charrette

Jeudi, M. Panouze, descendait à Cahors, sur sa charrette, attelée d'un jeune mulet.

Dans le parcours, le mulet fit un écart et M. Panouze sauta sur la route.

Malheureusement, il tomba sur le sol et une roue de la charrette lui passa sur une jambe.

Il eut la force de se relever, mais il fut transporté chez lui par des témoins de l'accident.

M. Panouze a dû être conduit à l'hôpital de Cahors, la blessure à la jambe étant assez grave.

Vol

M. Couderc était occupé à réparer une porte à l'Ecole des Frères, rue Hautesserre. Pour exécuter ce travail de menuiserie, il avait retiré sa veste et l'avait placée dans la salle où il se trouvait.

Mais il fut obligé de s'absenter pendant quelques minutes. Quand il revint, il termina son travail, remit sa veste et partit.

En cours de route, il se fouilla et constata que son portefeuille contenant 415 fr. environ avait disparu.

Plainte a été portée.

Chronique des Théâtres

LES MISERABLES

Nous rappelons que c'est le mardi 16 octobre prochain qu'aura lieu au Théâtre Municipal de Cahors la représentation des *Misérables*, de Victor Hugo, avec le concours de M. Marx Charlier du Théâtre Antoine, de Mlle Annette Pavy du Gymnase dans le rôle de Fantine et de la petite Jacqueline B..., dans le rôle de Cosette qu'elle a joué à Paris. Nous ne pouvons qu'engager nos lecteurs et lectrices d'assister à cette brillante soirée et même de retenir leurs places en location, car la salle sera comble.

ROYAL PALACE

Présentera les 13 et 14 Oct. Dim. mat. et soir.

Une grande superproduction dramatique

LE ROMAN D'UNE REINE

interprété par une pléiade d'étoiles

Un des plus grand film de la saison

Une mise en scène grandiose

Documentaire — Comique — Plein air

Malgré l'importance de ce programme le prix des places ne sera pas augmenté.

PALAIS DES FETES

SAMEDI 13, DIMANCHE 14 OCTOBRE

(*Matinée et soirée*)

La plus fine comme la moins banale des productions :

UN CHAPEAU DE PAILLE D'ITALIE

d'après la célèbre pièce d'Eugène Labiche et Marc Michel.

« Un chapeau de paille », c'est toute la petite bourgeoisie de 1895 qui revit sous nos yeux. Les robes 1895, les chapeaux 1895, la silhouette de la femme en 1895, la tête et l'allure de l'homme en 1895, les ameublements de 1895, autant de sujets de rire intense pour les spectateurs de 1927. Et ceux qui étaient adultes en 1895 ne seront pas les derniers à s'esclaffer, même si, au fond d'eux-mêmes, quelque mélancolie les étreint.

Voyage mouvementé — *Comique*

Sports et jeux sur la glace — *Document.*

ANDRÉ CORNÉLIS — *2e épisode*

ORCHESTRE

MERCREDI 17, JEUDI 18

(*Un film français*)

Paris-Cabourg-Le Caire et l'amour

Interprété par Gabriel de Gravone, Janine Luzer, Alex Allin, etc.

La vie parisienne ; la saison sur la plage de Cabourg. Les Pyramides, le sphinx... et la course se termine comme dans les contes... par un mariage.

La Panouille, champion de tennis — *Comique*

Au Portugal — *Voyage*

Benet fils — *Comique*

ORCHESTRE

Les Sports

AVIRON CADURCIEN

Aviron Cadurcien (I)
contre Union Sportive St-Céréenne (I)

C'est demain qu'aura lieu au Stade Lucien-Desprats cette partie qui promet d'être des plus intéressantes.

L'équipe de St-Céré nous arrive avec une excellente réputation : c'est une des meilleures équipes de la région, au jeu rapide et efficace, ligne d'avants très athlétique, collant bien au ballon, des trois-quarts rapides et adroits.

De son côté, l'Aviron mettra sur pieds sa meilleure équipe et tous les joueurs auront à cœur d'effacer la mauvaise impression qu'ils ont donnée dimanche.

Nous ne saurions trop encourager le public cadurcien à venir nombreux dimanche au stade Lucien-Desprats ; ils sont assurés de voir une magnifique partie, jouée par deux belles équipes. Souhaitons que le beau temps nous favorise et demain, il y aura foule autour des barrières du terrain de l'Ile.

Sont convoqués à 14 h. au Stade : Alalazard, Bach, Bibé, Besombes, Crassac, Dols, Desprats, Delgal, Gaston, Gaillard, Garrigues, Jambert, Labro, Marmiesse, Marty, Rocher, Rigal.

⁂

L'Equipe réserve se déplacera demain à Sauveterre-la-Lémance pour y rencontrer l'équipe locale, excellent club de 2e série du Périgord-Agenais.

Départ en auto. Rendez-vous devant chez Ludo, à 11 h. 30. Sont convoqués : Barbet, Cennac, Delpech, Destruel, Fourastié, Gipoulou, Galou, Jantal, Rollès, Meulet, Serre, Vidal, Massip, Bris, Bousquet, Cagnac, Iches Louis.

⁂

AVIRON CADURCIEN

(*section de gymnastique*)

Les séances de gymnastique reprendront le dimanche 14 octobre. Les jeunes gens faisant partie de la Société ainsi que ceux qui désirent en faire partie sont invités à venir retirer leur carte pour l'année 1928-29, de 10 h. à 11 h. pour les pupilles et de 11 h. à 12 h. pour les adultes. Dès la semaine prochaine on commencera les séances pour la préparation à la Fête Fédérale d'Orléans qui doit coïncider avec le cinquième centenaire de la délivrance d'Orléans par Jeanne d'Arc. La Fête Fédérale de 1930 doit avoir lieu à Alger à l'occasion du centenaire de la prise d'Alger.

Nous espérons que les jeunes gens viendront nombreux et auront à cœur de travailler avec ardeur pour faire briller les couleurs de leur société aux prochaines Fêtes Fédérales.

Voici les Fêtes-concours auxquelles la section de gymnastique a pris part depuis sa fondation :

Concours de Castelsarrazin, Clermont-Ferrand, Brive, Strasbourg, Lyon, Angers et Calais.

En avant, tous au travail pour Orléans !

⁂

A. S. P. O. de Cahors

Pour son second match de l'année, l'A. S. P. O. se déplacera à Puy-l'Evêque où elle rencontrera l'équipe de cette localité.

Ce match de grande importance servira d'entraînement à l'équipe cadurcienne qui désire faire bonne figure dans ses prochains matches importants.

L'A. S. P. O. se déplacera au grand complet et ce sera un match très intéressant que celui qui se déroulera dimanche devant la population Puy-l'Evêquoise.

Nul doute que l'équipe locale, composée d'excellents joueurs, ne tienne tête aux Cadurciens.

Voici la liste des joueurs faisant le déplacement :

Frescaline, Blaty, Cagnac, Courbières, Lagarde M., Soulacroix, Vidal, Pillonel, Dubernet, Williams, Marmier, Bris, Justy, Vergne, Lacoste, Dernaucourt, Lagarde F., Cance.

Départ à 12 heures devant la mairie.

⁂

LES JUNIES.

Football-Association. — Dimanche 7 octobre, Fraternelle Junisienne bat Union sportive Catusienne par 10 buts à 1.

Pour inaugurer la saison officielle et son nouveau terrain la Fraternelle avait fait appel à la jeune équipe de l'Union Sportive Catusienne.

Cette partie, jouée par un temps idéal et devant une nombreuse assistance, fut grâce à la courtoisie des deux équipes des plus agréables à suivre.

L'équipe de Catus se défendit avec courage et fit de son mieux pour endiguer les assauts adverses.

Très bon entraînement pour l'équipe junisienne qui cette année doit faire une brillante saison.

Dimanche prochain, 14 octobre, la Fraternelle recevra sur son terrain le redoutable onze du Club athlétique Bastidain. Coup d'envoi à 14 h. 30.

La Fraternelle junisienne (1), pour compléter son calendrier demande matches sur son terrain ou terrain adverse. Faire offre au Secrétaire.

⁂

A SAINT-CERE

Union sportive St-Céréenne. — En match amical sur notre terrain de Riols, dimanche dernier, l'U. S. S. C. (I) a été victorieuse de Terrasson (I) par 16 à 6.

Aujourd'hui dimanche déplacement à Cahors.

⁂

A SOUILLAC

Rugby. — C'est par le score de 22 points (6 essais, 2 buts), à 3 points (1 essai), que l'U. S. souillagaise a battu dimanche dernier, l'équipe première de Saint-Cyprien A. C.

Partie splendide, au cours de laquelle les trois-quarts locaux, servis généreusement par une mêlée victorieuse, nous firent assister à un véritable feu d'artifice qui enthousiasma les nombreux spectateurs.

Dimanche prochain, 14 octobre, c'est à un match véritablement sensationnel que sont conviés les nombreux amateurs de l'ovale. En effet, l'U. S. S. reçoit à cette date, sur son terrain du Pondaillan, une équipe des ex du Limousin, qui comprend dans ses rangs cinq sélectionnés et deux internationaux.

Nombreux seront les spectateurs qui viendront assister à cette belle partie.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 6 au 13 octobre 1928

Naissances

Jandrau François, rue St-Géry, 27.
Salgues Pierre, rue J.-Murat, 12.
Balsaux André, rue du Château-du-Roi, 29.
Fourchet Jean, rue Emile-Zola, 5.
Garrouty Christiane, rue Nationale, 6.

Publication de mariage

Pezet Lucien, coiffeur à Cahors et Ginestous Hélène, coiffeuse à Gaillac (Tarn).

Mariages

Brel Louis, agriculteur et Flamand Maria, s. p.
Gromas Raymond, professeur d'agriculture et Lavergne Juliette, comptable.

Décès

Bousquet Pierrette, 7 mois, rue Wilson.
Sers Marie, épouse Verdy, s. p., 67 ans, rue Brive, 42,
Amouroux Léon, cultivateur, 63 ans, rue Wilson.
Ressec Henri, s. p., 68 ans, rue Wilson.
Bourjat Clément, 14 mois, avenue de Toulouse, 26.
Dalet J.-Baptiste, cordonnier, 61 ans, place Galdemar.

On dit que !...

Aux Magasins « Au Printemps », Cahors

il y a des Ateliers de fabrications pour *Costumes sur Mesure — Hommes et Dames* possédant Coupeuses et Coupeurs de tout premier ordre, travail impeccable. Prix incomparables.

On dit, qu'il faut se faire habiller

« Au PRINTEMPS », Cahors

ANIS JEANNETTE
-:- Apéritif idéal -:-
LIQUEUR FRANCISCAINE
-:- Digestif incomparable -:-
J. DELFORT & Cie, distillateurs -- *CAHORS*

ONDULATION
Indéfrisable GALLIA
Résiste au lavage et à l'humidité
5 fr. la Mèche
Mise en plis -:- Coupe moderne
E. POPOVITCH
Coiffeur pour Dames — CAHORS
Téléphone 170

QUI N'A PAS LE DIABLE AU COR

souffrira jusqu'au moment où, pour 2 fr. 95, il se procurera « Le Diable » dans une bonne pharmacie. « Le Diable » enlève les cors en 6 jours, pour toujours. Toutes pharmacies. Attention ! Exigez « Le Diable », Cahors, pharmacie Orliac.

MUSIQUE & INSTRUMENTS
Pianos neufs et occasions
réparations, accords, échanges
Phonographes depuis 480 fr.
Disques depuis 12 fr.
COURS et LEÇONS
J.-B. JEAN NOUYRIT - CAHORS

Arrondissement de Cahors

CHARRUE FONDEUR
M. SEILHAN, *rue Bousquet*, CAHORS
:-: DÉPOSITAIRE :-:

Valroufié

Fête locale. — La jeunesse de Valroufié a le plaisir d'informer les jeunes gens des communes voisines qu'elle organise pour le 4 novembre la fête locale.

Comme chaque année, elle remportera le succès, car rien se sera négligé pour lui donner la plus grande gaieté.

Le programme étant à l'étude et qui sera des mieux composés, sera donné très prochainement.

Frayssinet-le-Gélat

Mariage. — On nous fait part du mariage de notre charmante compatriote, Mlle Huguette Galand, avec M. Jean Ausseil qui a été célébré à Paris, à la Mairie du 13e.

La jeune mariée est la fille du bien regretté compatriote, M. Edmond Galand, Comptable à Paris, à la Raffinerie Say, décédé des suites de blessures de guerre.

Aux jeunes époux nos meilleurs souhaits de bonheur.

Castelfranc

Compatriote. — Notre jeune et excellent compatriote, M. Jean-Marie Bouyssou, élève sortant de l'Ecole Normale d'instituteurs de Rodez, est nommé instituteur à Saint-Salvadou (Aveyron).

Nos félicitations à notre jeune compatriote qui est le fils de M. Bouyssou, adjoint au maire de Castelfranc.

Sauzet

Foire du 11 octobre. — Malgré un temps incertain, cette foire a été très importante.

Beaucoup de monde ainsi que de marchands forains.

La baisse, qui s'était manifestée sur le bétail à corne, paraît se stabiliser.

Les transactions ont été assez nombreuses. Cours qui ont été pratiqués :

Marché aux bestiaux : Bœufs de travail, de 4.000 à 5.000 fr. ; vaches de travail, de 3.500 à 4.500 fr. ; taurillons, de 3.000 à 3.500 fr., le tout la paire ; bœufs pour la boucherie, de 180 à 200 fr. ; vaches, de 150 à 170 fr., le tout les 50 kilos ; chevreaux, 5 fr. ; moutons gras, de 4 à 4 fr. 50 ; agneaux de lait, 5 fr., le tout le kilo ; moutons d'élevage, de 100 à 140 fr. ; brebis, de 120 à 150 fr., le tout la pièce ; porcelets, de 150 à 200 francs la pièce, suivant la grosseur.

Marché à la volaille : Poules, 4 fr. 50; poulets, 5 fr. ; pintades, 6 fr. ; dindons, 4 fr. ; canards, 4 fr. ; lapins, de 2 fr. 50 à 3 fr., le tout le demi-kilo ; pigeons, de 5 à 8 fr., la paire ; œufs, 8 fr. la douzaine ; oies, de 120 à 135 fr. la paire.

Gibier : lièvres, 5 fr. ; lapins, 3 fr. 50, le tout le demi-kilo ; perdreaux, de 9 à 10 fr. pièce.

Halle : Blé, néant ; avoine, 65 fr. les 50 kilos ; maïs, 90 fr. les 60 kilos ; pommes de terre, 45 fr. les 50 kilos.

Marché au jardinage : choux à planter, 6 fr. ; poireaux, 5 fr. ; salades diverses, 4 fr., le tout le cent; choux pommés, de 1 fr. 50 à 3 fr. ; salades diverses, 0 fr. 50 à 1 fr. ; céleri, 1 fr. 50 à 2 fr. ; melons, 1 fr. à 2 fr.; aubergines, 0 fr. 50; pastèques, 2 à 3 fr.; navets, 0 fr. 15, le tout la pièce ; radis roses, 0 fr. 40 ; carottes, 0 fr. 50 à 1 fr. ; salsifis, 2 fr. à 3 fr. ; scorsonère, 2 fr. 50 à 3 fr. ; ails, 4 fr. ; oignons, 3 à 5 fr. ; échalotes, 2 francs, le tout le paquet; tomates, 1 fr. 50; citrouille, 2 fr., le tout le kilo ; cornichons, 3 fr., le cent ; poireaux, de 1 fr. 50 à 2 fr. la douzaine.

Grande quantité de poissons de rivière vendus à raison de 3 à 4 fr. le demi-kilo.

La prochaine foire aura lieu le jeudi 8 novembre prochain.

Les Junies

Football-Association. — Voir à la rubrique « Les Sports ».

Puy-l'Evêque

Etat-civil. — Publications de mariages: Léon Séguy, gendarme à cheval et Juliette Crore, aux Condamines ; Raymond Billac, cultivateur et Geneviève-Eva Vergne à Belafas.

PLACEMENTS AVANTAGEUX
garantis par des hypothèques de 1er rang
INTÉRÊTS TRÈS RÉMUNÉRATEURS
FACULTÉ DE RETRAIT IMMÉDIAT
S'adresser à **M. de BARDE**, CAILLAC (Lot).

Arrondissement de Figeac

Figeac

Etat civil du 5 au 12 octobre. — Naissances : Roques Geneviève, Neula Eliane-Jeanine-Clémentine.

Mariage : Lefèvre René-Emile-Louis et Gabet Andrée-Fernande-Marcelle.

Décès : Meyzinge Joseph, 51 ans ; Niel Marie, veuve Vaysse, 77 ans ; Desson Ernest, 50 ans ; Marty Denise, 1 mois.

Service des pharmacies. — Aujourd'hui, dimanche, le service sera assuré par la Pharmacie Brousse, rue Séguier.

Bagnac

Obsèques. — Ces jours derniers ont été célébrées les obsèques de Mme Belvézet, décédée à l'âge de 36 ans.

Une nombreuse assistance a suivi le convoi funèbre et a témoigné à la famille de vives sympathies.

Nous prions M. Belvézet et ses enfants d'agréer nos sincères condoléances.

Linac

Hyménée. — Nous apprenons le prochain mariage de M. Lavernhe Médéric, cultivateur à Capmeil, avec Mlle Courdurié Madeleine de Lostanges.

Vœux de bonheur aux futurs époux.

St-Céré

Louveterie. — M. Fontanille Louis, boucher, rue de la République, vient d'être nommé lieutenant de louveterie pour le canton de St-Céré.

Succès scolaires. — MM. Roussilhe Arthur et Vayssière de l'E. P. S. de garçons, et Mlle Bel, de l' E. P. S. des filles, viennent d'être reçus à l'examen du brevet élémentaire.

Nos félicitations.

Rentrée des classes. — La rentrée, dans nos deux écoles primaires supérieures a dépassé toutes les prévisions, et le nombre des pensionnaires atteint déjà cent élèves dans chaque école. C'est la preuve de la confiance inspirée aux parents par le personnel enseignant et de la valeur de son enseignement.

Pharmacie de service. — Le service pharmaceutique sera assuré aujourd'hui par la Pharmacie Gineste, place de la République.

Union sportive St-Céréenne. — Voir à la rubrique « Les Sports ».

Arrondissement de Gourdon

CHARRUE FONDEUR
M. LAMOUROUX (O. ✻), CONSTR^r BREVETÉ
***Ateliers :* St-Clair. *Magasins :* GOURDON**
:-: DÉPOSITAIRE :-:

Gourdon

Les élections cantonales. — Il va y avoir aujourd'hui élection dans tous les cantons de notre arrondissement :

Gramat, Souillac, Salviac et Vayrac ont à élire un conseiller général, alors que Gourdon, Labastide-Murat, Payrac et Saint-Germain ont à élire un conseiller d'arrondissement.

La lutte n'est vive qu'à Souillac et à Labastide-Murat.

Malgré tout, tous nos amis sont partout en bonne posture et nous souhaitons que ce soir, dimanche, MM. Orliac, Léry, Dr Cambornac, Limes, d'un côté, et Davidou, Pouzalgues, Mespoulet, Baldy, de l'autre, sortent vainqueurs de cette consultation et voient leurs noms proclamés.

Ils remplissent tous, toutes les conditions qu'on peut demander à un élu, de l'avis de tout le monde.

Electeurs ! ne vous laissez pas influencer.

Votez pour le progrès et la marche en avant.

Arrière ceux qui n'ont les yeux fixés que vers le passé où personne ne veut plus revenir. Pour vos enfants et pour le pays, vous devez tous voter pour de fermes Républicains.

L'élection de M. *Malvy* a été un triomphe, il faut que les élections cantonales soient une victoire complète et que notre bel arrondissement fasse enfin *l'unité* complète et désirable dans l'intérêt de tous. — A.

Avis de la Mairie. — Le Maire de Gourdon a l'honneur d'informer le public que pour permettre le nettoyage du réservoir du château, les bornes fontaines nouvelles, ouvertes provisoirement à titre d'épreuve seront fermées jusqu'à nouvel ordre. Il en sera de même des concessions particulières qui ne peuvent être mises en fonctionnement qu'à partir du 1er janvier 1929, date à laquelle commencera le service général d'exploitation des eaux. Les robinets d'arrêt de ces concessions seront fermés, sauf pendant la durée du temps nécessaire pour en faire l'épreuve et il est interdit de les ouvrir sous peine de contravention.

Pharmacie de service. — C'est la Pharmacie Meulet qui assurera le service pharmaceutique de notre ville demain, lundi, 15 octobre.

Foire. — Cours pratiqués à la foire du 9 octobre :

Bœufs de boucherie, 1re qualité, 200 fr. ; 2e qualité, 180 fr. ; 3e qualité, 170 fr. le tout les 50 kilos, poids vif; bœufs de travail, 5.000 à 5.500 fr. ; bœufs d'attelage, 4.000 à 4.500 fr. ; d'élevage, 3.000 à 3.500 fr. ; bourrets d'Auvergne, 1.200 à 2.800 fr., le tout la paire ; moutons gras, 4 fr. ; agneaux, 4 fr. 50, le tout le demi-kilo ; brebis d'élevage, 100 à 130 fr. pièce ; doublons, 80 à 120 fr., le tout la paire ; porcs gras, 340 à 380 fr., les 50 kilos, poids vif ; porcelets, 100 à 200 fr. pièce suivant grosseur et qualité.

Œufs, 7 fr. la douzaine ; poules, 4,50 ; poulets, 5 fr. ; dinde, 4 fr. 75 ; canards, 5 fr. ; lapins, 2 fr. 50, le tout le demi-kilo ; lièvres, 5 fr. 50 le demi-kilo ; perdreaux, 10 fr. ; lapins, 8 à 10 fr. la pièce.

Légumes. — Choux pommés, 1 à 3 francs pièce, suivant grosseur ; tomates, 1 fr. 25 le kilo ; salades, 6 fr. la douzaine ; salsifis, 1 fr. 50 ; poireaux, 0 fr. 50; carottes, 1 fr. 25, le tout le paquet ; ail, 5 francs les 24 têtes ; oignons, 3 fr. le kilo ; citrons, 1 fr. 50 ; bananes, 0 fr. 80, le tout la pièce ; châtaignes, 60 fr. le sac de 90 litres.

Prochaine foire le 20 octobre.

Labastide-Murat

Série d'accidents. — Après l'accident survenu au sieur Alayrac, à Montfaucon, deux autres, qui ont eu les mêmes résultats, se sont produits cette semaine. Le sieur Bro, domestique au Sanatorium, étant à la chasse, en franchissant une muraille, s'est brisé la jambe gauche. Après trois heures d'appels désespérés, il a été entendu par des passants, qui l'ont conduit à la station sanitaire.

Au même instant, le sieur Lavinal, propriétaire à Septfas, commune de Vaillac, a été précipité à terre par ses bœufs qu'il voulait lier.

Il s'en est suivi une fracture de la jambe gauche.

Nos meilleurs vœux de prompt rétablissement.

Foire. — La foire du deuxième lundi n'a pas eu l'importance escomptée. Peu de bovins, beaucoup d'ovins. Les porcelets trouvaient difficilement acheteurs par faute de denrées pour l'engraissement. Des oies prêtes à gorger, en quantité.

Grand nombre de forains. Voici les cours pratiqués :

Bœufs de travail, de 3.500 à 4.000 fr. ; vaches, de 2.000 à 2.500 fr. ; veaux, de 6 fr. 50 à 7 fr. 50 le kilo ; brebis, de 180 à 200 fr. ; agneaux de boucheries, de 100 à 120 fr. ; porcelets, de 70 à 130 fr. suivant grosseur.

Volailles : poulets, 5 fr. ; poules, 4 fr. 50 ; canards, 5 fr. 50 ; lapins domestiques, 3 fr., le tout le demi-kilo.

Lièvres, de 10 à 11 fr. le kilo ; lapins de garenne, 8 fr. pièce ; perdreaux, 12 fr. ; oies pour l'engraissement, 100 fr. la paire.

Accident. — Notre compatriote Alayrac Jean, domestique à Montfaucon, chez M. Pugnet Lucien, fermier de M. Bergougnoux, de Paris-Plage, a été victime d'un grave accident. Un cheval attelé à un char à bancs, a rué, a défoncé la voiture et a projeté à terre l'infortuné Alayrac qui a eu une jambe brisée et une forte entaille au genou. Le médecin a prescrit un repos absolu de plus de quarante jours.

St-Germain-de-Bel-Air

Association républicaine et laïque des travailleurs ruraux

Les adhérents à cette organisation sont priés d'assister à l'assemblée générale, fixée au dimanche 21 octobre, à 16 heures (mairie de St-Germain).

Ordre du jour : Nomination du Bureau ; Statuts de l'association ; Délibération sur les améliorations à réclamer d'urgence.

Tous les citoyens qui ont le sentiment de la nécessité d'une action concertée, ayant pour but d'attirer l'attention du Législateur sur le sort des travailleurs de la terre ; sur le besoin, de plus en plus pressant, d'organiser la vie matérielle des ruraux, vers plus de bien être, plus de justice sociale, viendront grossir l'effectif des nombreuses adhésions déjà reçues.

Vive la République, unie et indivisible.

Concours Agricole. — Le Concours Agricole organisé à Saint-Germain-du-Bel-Air, dimanche 21 octobre 1928, et réservé aux agriculteurs des cantons de Saint-Germain et de Gourdon sera cette année d'une importance toute particulière.

De nombreux et importants prix seront décernés aux lauréats ainsi que des médailles d'argent et de bronze.

Les animaux reproducteurs des espèces bovine, ovine et porcine sont dotés de primes variant de 100 à 30 fr.

Les animaux de basse-cour et l'apiculture n'ont pas été oubliés, une somme de 150 fr. sera mise à la disposition du jury pour primer les lots exposés.

Une exposition de produits agricoles, d'instruments agricoles, de petits métiers familiaux et travaux d'enfants dans les écoles a lieu également. Des primes, des médailles et des diplômes seront distribués.

Des primes diverses représentant une somme globale de 400 fr. seront décernées pour encourager le reboisement.

Rien n'a été omis. Aussi nous engageons vivement les agriculteurs et les éleveurs à se faire inscrire à la mairie de Saint-Germain où les déclarations des exposants sont reçues jusqu'au 18 octobre par le Secrétaire général du Comice de St-Germain.

Salviac

La rentrée des tabacs. — La rentrée de la récolte des tabacs s'effectue actuellement, elle ne sera guère rémunératrice cette année.

La plantation s'était effectuée dans de bien mauvaises conditions, les plants étaient la plupart de mauvaise qualité, la sécheresse vint par surcroît et la grêle du 15 août décima les plantations.

Pendant la période comprise entre le 15 août et le 10 septembre, les tabacs qui avaient l'humidité nécessaire, repris en mains par nos populations agricoles qui ne se découragent jamais, prospérèrent, car les feuilles tard venues remplacèrent à s'y tromper les feuilles de la base qui avaient été grêlées.

On pouvait concevoir de grandes espérances, mais la gelée survint et en un matin tout fut presque compromis.

La plupart des tabacs ont beaucoup souffert des atteintes de la gelée, ceux qui étaient à une certaine altitude sont moins touchés.

Nos agriculteurs ne veulent pas enfouir la récolte, certaines parties de la plante sont encore de qualité marchande, aussi il est certain que l'Etat qui devrait assurer les planteurs qui lui donnent à vil prix le produit de leurs durs travaux, saura récompenser la peine de nos paysans.

Dégagnac

Grave accident. — Mardi dernier, dans la soirée, M. Dalet, propriétaire au village du « Péty », commune de Dégagnac, montait sur le fenil, enveloppés dans une toile, des faix de regain.

M. Dalet, qui avait déjà monté plusieurs charges perdit l'équilibre et tomba, du faîte d'une haute échelle, sur le pavé de la grange.

Dans sa chute, M. Dalet s'est fracturé le fémur.

M. le Docteur Cambornac, appelé aussitôt, a pu réduire dans la nuit, la fracture qui sera longue à guérir en raison de sa complication.

Vol. — M. Malvy, entrepreneur de travaux publics qui habite au lieu dit « Le Pech », une maison isolée, distante de deux cents mètres environ du village de Lantis, commune de Dégagnac, a été victime, les jours passés, d'un vol d'argent assez important.

Une plainte contre inconnu a été déposée.

Les habitants des villages voisins « du Pech », affolés, se sont aussitôt mis à crier Haro ! avec un ensemble déconcertant. Mais il arrive souvent que ces mouvements impulsifs auxquels se laisse aller trop souvent le public, jettent la déconsidération, même l'innocence démontrée, sur des personnes ou des familles parfaitement honorables.

Aussi, cette affaire pouvant devenir assez délicate, nous nous abstiendrons, jusqu'à plus ample informé, de tout commentaire qui pourrait porter injustement atteinte à la réputation de quelqu'un ou paralyser l'action de la justice.

Souillac

Banquet. — Les hommes des classes 1877-98 et 99 sont invités à assister à la réunion qui aura lieu le 14 octobre, au Café de France, pour organiser le banquet du cinquantenaire.

Rugby. — Voir à la rubrique « les Sports ».

Etat civil de septembre. — Naissances : Lucienne Delbreil, route du Cimetière ; Jeanne Fourgous, route Nationale.

Décès : Adrienne Picard, épouse Bonnet, 53 ans, rue Malvarès ; Jacques Melcin, 2 mois, route Nationale ; Ulysse Guiraud, 63 ans, au Puydalon ; Jeanne Védrenne, veuve Roche, 79 ans, route de Sarlat.

A PARIS
Voyageurs, Touristes Compatriotes
descendez à l'hôtel MALHER
5, rue Malher, 5 (rue de Rivoli)
Métro : Saint-Paul
PARIS (4e)
TOUT LE DERNIER CONFORT
SALLES DE BAINS
RECOMMANDÉ AUX FAMILLES
CHAMBRES de 15 à 20 fr. par jour
FLOIRAC (Originaire du Lot) *Propriétaire* — *Téléphone ARCHIVES 60-92*
Hôtel recommandé par le *Journal du Lot*

CHEZ NOS VOISINS

Villefranche-de-Rouergue

Communiqué :

Concours national de solistes. — Le concours national de solistes, organisé par l'Union musicale, paraît appelé à remporter un succès très vif, et nous ne saurions trop engager les artistes amateurs des deux sexes, qui n'ont pas encore pris de décision ferme, de ne pas hésiter plus longuement. D'ailleurs les inscriptions sont nombreuses, et la clôture des adhésions reste fixée au 15 octobre, il n'y a plus de temps à perdre.

La journée du 18 novembre sera consacrée pour toutes les catégories, chant, déclamation, instruments, chanteurs-comiques, duettistes, etc., avec épreuve de classement (morceau au choix), épreuve d'exécution (morceau au choix), épreuve d'honneur (morceau de choix).

Les récompenses consisteront en primes en espèces, médailles et diplômes artistiques.

Avec un Comité d'organisation qui ne ménage ni son temps, ni son dévouement, avec un jury composé de maîtres et d'artistes connus, le succès de cette belle journée est asssuré, et le théâtre municipal sera trop petit pour contenir tous les dilettanti qui viendront applaudir les lauréats.

Pour tous renseignements, écrire à M. Dupas, directeur du concours.

LA PHOSPHIODE GARNAL
Médication Iodotannique phosphatée
Remplace l'Huile de Foie de Morue
Prix du Flacon : 14 francs
UN SEUL MODÈLE DE FLACON
GRANDEUR UNIQUE
En vente dans toutes les pharmacies

RETARDS Règles irrégulières, retardées ou interrompues, rétablies certainement par le **LYROL** nouvelle méthode unique de traitement interne et vaginal d'une incomparable efficacité. Le traitement complet pour cure radicale, 100 f. fco. Laboratoire LACROIX 22, Boul^d Sébastopol, PARIS (TOUTES PHARMACIES)

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 30.

Le raid du « Zeppelin »

Les dernières nouvelles du « Zeppelin » signalent son passage entre les Açores et les Bermudes, à 600 kilomètres environ de pointe nord-nord-ouest des Açores.

Le commandant Ahkener a confiance et pense toujours arriver à New-York dimanche soir ou lundi matin au plus tard.

⁂

Triste voyage de noce

De Glasgow. — Un grave accident de chemin de fer a eu lieu hier soir à 10 h. entre Glasgow et Edimbourg. Il y a un mort et 50 blessés.

Le voyageur qui a été tué est un nommé Donaldson qui s'était marié le jour même à 7 heures du soir. Sa femme est grièvement blessée.

⁂

Les stupides brimades

Le ministre de la guerre a prescrit une enquête au sujet d'un accident qui s'est produit à l'Ecole Polytechnique au cours de brimades.

Un jeune élève, brimé par des anciens, a été grièvement blessé.

⁂

Raid de l'« Autogyre »

Le Bourget. — L'autogyre de la Cierva a quitté Valenciennes à 8 heures, ce matin. Il est arrivé à 9 h. 10 au Bourget où il restera pendant quelques jours.

Ce Journal est en lecture dans le hall de l' **AGENCE HAVAS**
62, Rue de Richelieu - PARIS

AVIS DE DÉCÈS

Madame Veuve DALET Jules, née MARCILLAC ; Monsieur Elie DALET, négociant à Paris, et tous les autres parents ont l'honneur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Jules DALET

âgé de 62 ans,

et vous prient d'assister aux obsèques purement civiles qui auront lieu le dimanche 14 octobre, à 4 heures du soir. Réunion place Galdemar.

AVIS DE DÉCÈS

Les familles RAYNAL, GUIRAUDET, ESPÈRE, CLAIR, et tous les autres parents ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Alfred RAYNAL

décédé à l'âge de 30 ans.

Les obsèques auront lieu le dimanche 14 octobre à l'Hôpital-Hospice de Cahors, à 2 h. 1/4 très précises.

RECHERCHES

La personne qui a écrit au Café Alsace pour règlement d'affaire, est priée de se rendre ce soir samedi 13 Octobre au même endroit et à la même heure que le 17 Septembre. En cas d'empêchement elle est priée de fixer dans une lettre une nouvelle date.

AVIS
AUX CONSOMMATEURS

M. ORIOL, propriétaire-viticulteur à Perpignan informe sa nombreuse clientèle qu'il met en vente son vin nouveau à des prix défiant toute concurrence.

S'adresser au Dépôt chez M. GABIN, agent général à CAHORS-CABESSUT.

ON DEMANDE
UNE BONNE DACTYLOGRAPHE
bien exercée, débutante s'abstenir
S'adresser **DOCK DE L'ALIMENTATION**, près du Pont Valentré, CAHORS.

MAUX d'ESTOMAC gaz, brûlures, renvois, vomissements, aigreurs, mauvaise bouche, etc., guéris radicalement par **L'ALGO-DIGESTINE.** Toutes pharm^ies.

A L'IMMORTELLE

La **Maison TARDIEU** informe sa nombreuse clientèle qu'à partir du 1er octobre prochain, elle ouvre boulevard Gambetta et 2, rue Louis-Deloncle, un magasin de couronnes mortuaires, vases funéraires, fleurs artificielles, etc...

Prix défiant toute concurrence.

A l'occasion de la Toussaint, grand choix de chrysanthèmes, fleurs de Nice, couronnes et gerbes.

Ne pas oublier qu'à
L'HOTEL DES VENTES
4, Rue Blanqui à Cahors
vous y trouverez actuellement, un choix de salles à manger, chambres à coucher, tables à rallonges, lits en fer et cuivre, et une quantité de meubles d'occasion vendus moitié prix de leur valeur.

Achat, vente et échange de tous meubles anciens ou modernes.

4, rue Blanqui, Cahors

CAFÉS TORRÉFIÉS Napoléon QUILICI
Salon (B.-du-R.) demande partout même dans villages **REPRÉSENTANTS** (hommes ou dames) Gros bénéfices.

SITUATION
ANCIENS FOURS A CHAUX
aux portes de Cahors A LOUER
carrière sur place
S'adresser à **M. LAMOUROUX**, Bd Gambetta, au 2e étage, no 81.

A LA SALLE DES VENTES
62, rue Emile-Zola,
l'on se charge de la vente aux enchères de tous objets.
Achat et vente de meubles et bibelots anciens. Expertises.

ON DEMANDE
UN MÉNAGE
femme de chambre et valet de chambre
S'adresser au Bureau du Journal

FOUDRES, CUVES, toutes contenances
demi-muids, barriques, demi-barriques
chêne et châtaigner, neuf et occasions
TOUT MATÉRIEL VINICOLE
PRESSOIRS, POMPES A VIN
LAMOURE et ROBERT, PRAYSSAC (Lot)

GRAINS ET FOURRAGES
Achat et vente de blé et autres grains
SONS ET REPASSES
BARRIQUES, DEMIS-MUIDS NEUFS ET D'OCCASION
R. CONDUCHÉ
Place Rousseau, CAHORS

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
R. DELARD
9, rue du Portail-Alban, 9
R. C. 3177 **CAHORS** R. C. 3177
PLATRES, CHAUX, CIMENTS, BRIQUES, TUILES ET AGGLOMÉRÉS

Maison tissus, bonneterie en gros demande REPRÉSENTANTS pour région. **BAJOUT et CAZAL**, 62, rue Cruche-d'Or, LIMOGES.

On demande à acheter
UN PETIT FONDS D'ÉPICERIE
bien placé, à Cahors
Faire offre au journal

MATÉRIEL DE CAFÉ-RESTAURANT
à vendre
S'adresser au Bureau du Journal

TRICOTEUSES Rectilignes, Circulaires, toutes jauges. Laines, cotons, fils. Prix de gros. Cat., éch., apprent. gratuit. LA LABORIEUSE, 35, Cours Pasteur, BORDEAUX.

RELIGIEUSE donne secret pour guérir Pipi au lit et Hémorroïdes. Maison NERA, Nantes.

DERNIER AVIS TRÈS IMPORTANT

Pour que la liquidation en soit terminée AVANT LE 10 NOVEMBRE 1928, M. COURDÈS vous offre les marchandises qui lui restent avec

UN RABAIS RÉEL DE PLUS DE 50 0/0

Ce n'est plus une vente, *c'est un cadeau*

Le stock consiste exclusivement en tissus d'hiver et de demi-saison.

Avant de rentrer du marché, Mesdames, renseignez-vous. — Il reste sûrement encore quelque chose qui vous intéresse — Interrogez, on vous répondra de très bonne grâce.

4, PLACE DU MARCHÉ -- CAHORS

AU PRINTEMPS

-:- Cahors -:-

EXPOSITION GÉNÉRALE DES NOUVEAUTÉS D'HIVER

CONFECTION POUR DAMES

Modes -- Chaussures

CONFECTION POUR HOMMES

Tissus - Bonneterie - Chauffage - Literie

Voir nos étalages

CHOIX CONSIDÉRABLE DANS TOUS CES ARTICLES

PRIX DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE

Dans votre intérêt faites vos achats

AU PRINTEMPS - CAHORS

On ne s'accommode pas du mal, on le subit

On ne prend jamais son mal en patience. On l'accepte forcément quand on ne connait pas ou que l'on néglige le moyen de s'en libérer. C'est ainsi, notamment, que pour avoir hésité à prendre quelques boites de Pilules Pink, tant de personnes sont épuisées, déprimées, neurasthéniques, sans forces, sans courage, souffrant de maux d'estomac, de maux de tête, ne dormant pas, pouvant à peine s'alimenter.

Mme Vichery-Musart. (Cl. Petillon).

Et cependant, mieux certainement, et plus promptement que la plupart des médicaments, les Pilules Pink combattent ces défaillances et ces troubles. Elles les combattent et finalement en viennent à bout, parce qu'elles s'attaquent à leur cause première qui est l'appauvrissement du sang et l'affaiblissement du système nerveux. Les Pilules Pink sont, en effet, un régénérateur du sang et des forces nerveuses d'une exceptionnelle puissance, un incomparable stimulant de l'organisme. Voici, d'ailleurs, l'opinion d'une personne qui en a fait usage :

« Les Pilules Pink m'ont fait le plus grand bien — écrit Mme Vichery-Musart, demeurant Cité des Alouettes, à Bully-les-Mines (Pas-de-Calais) Je me sentais très affaiblie. Je manquais totalement d'appétit et souffrais de violents maux de tête. Les Pilules Pink m'ont tout à fait rétablie ».

Les Pilules Pink sont incontestablement un des remèdes les plus actifs contre l'anémie, la neurasthénie, l'affaiblissement général, les troubles de la croissance et du retour d'âge, les maux d'estomac, maux de tête, épuisement nerveux.

En vente dans toutes les pharmacies. Dépôt Phie P. Barret, 23, rue Ballu, Paris, 6 fr. la boite, 33 fr. 50 les 6 boites, plus 0 fr. 75 de timbre-taxe par boite.

PRÉVENEZ -- GUÉRISSEZ

les **Crevasses, Gerçures, Engelures**

EN EMPLOYANT LE

CAMPHRICE DU CANADA

Il vous conservera une peau douce et souple, même par les plus grands froids

La boîte 4 fr. 50 toutes pharmacies

Dépôt : CAHORS, Pharmacie ORLIAC
SOUILLAC, Pharmacie BOUYER

FOURRURES

ROBES -:- MANTEAUX

Réparation

Transformation de Fourrures

ACHAT DE SAUVAGINE

Fouine - Putois - Renard

Mme BARDY

14, rue Maréchal Foch

CAHORS

Un petit travail chez soi

Nous demandons partout dans chaque localité des personnes pouvant exécuter chez elles un petit travail manuel, bien payé aux pièces et chaque semaine. TRÈS SÉRIEUX. Ecrire : Etablissements **FÉMINA**, 6, rue des Buttes à CRETEIL (Seine) qui enverra tous renseignements utiles gratuitement.

LE BONHEUR VOUS SOURIRA

et vous serez toujours heureux en portant la **PIERRE STAURA** montée en ravissants bijoux, à la portée de toutes les bourses. Ecrivez à **F. MAJOIS**, 59, rue Rochechouart (Service 65), Paris 9e et vous recevrez **GRATUITEMENT** la notice explicative sur les pouvoirs du plus puissant Talisman connu dans le monde entier.

Bibliographie

LES ANNALES

Un pénétrant article d'Eugène Marsan : *Grandeur et séduction de Barrès* ; une délicieuse chronique où Pierre Mac-Orlan chante la plaine et la lisière des bois ; les vivantes impressions du voyage de Paul Morand à travers l'Afrique ; des souvenirs de Mme Duvignan sur Loti ; une étude de Marcelle Auclair sur Marie Laurencin ; un étincelant dialogue antique dû à la plume du spirituel écrivain Abel Hermant ; une nouvelle de Louis de Robert ; les rubriques habituelles d'Yvonne Sarcey, Henry Bidou, Paul Souday, Gérard Bauër, Emile Henriot ; tels sont les principaux attraits du dernier numéro des *Annales*, lequel, abondamment illustré, est en vente partout pour 2 fr. 50.

Imp. Coueslant (*personnel intéressé*)

Le co-gérant : L. PARAZINES.

POUR VOS ACHATS DE MACHINES A ÉCRIRE, MACHINES A CALCULER, MEUBLES DE BUREAU, FOURNITURES

ne faites rien sans consulter **L'INTER-MÉCANOGRAPH,**

24, Avenue Gambetta à MONTAUBAN, (Tarn-et-Garonne)

Maison la mieux placée de la région

AGENCE DIRECTE DES MACHINES A ÉCRIRE REMINGTON

-:- DÉPOT DES SIÈGES STELLA -:-

R. C. 4.759

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — DÉPARTEMENT DU LOT

MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

Secrétariat Général des P. T. T.

POSTE OMNIBUS RURALE

Service Postal, Transports de Voyageurs, de Colis postaux, de Messageries (G. V. et P. V.) et de Commissions de toute nature

HORAIRES DU CIRCUIT DE CAHORS A PARTIR DU 1er SEPTEMBRE 1927

LOCALITÉS	HORAIRE N° 1 Lundi, Mercredi, Vendredi — Matin		Soir		LOCALITÉS	HORAIRE N° 2 Mardi, Jeudi, Samedi — Matin		Soir	
Cahors-Gare	dép.	7h20	arr.	19h20	Cahors-Gare	dép.	7h20	arr.	19h20
Cahors R. P.		7 30		19 5	Cahors R. P.		7 30		19 5
La Capelle		7 50		18 50	Sept-Ponts		7 40		18 55
Trespoux		8 5		18 35	Le Montat		7 50		18 45
Le Colombié		8 15		18 25	Granéjouls		8 5		18 35
Le Cluzel		8 30		18 10	Bédrines		8 15		18 25
Labastide-Marnhac		8 45		17 55	Pern		8 25		18 15
Lhospitalet		9 »		17 40	Boisse		8 40		18 »
Cézac (La Capilière)		9 15		17 25	Cézac (La Capilière)		8 55		17 45
Boisse		9 30		17 10	Lhospitalet		9 10		17 30
Pern		9 45		16 55	Labastide-Marnhac		9 25		17 15
Bédrines		9 55		16 45	Le Cluzel		9 40		17 »
Granéjouls		10 5		16 35	Le Colombié		9 55		16 45
Le Montat		10 15		16 20	Trespoux		10 5		16 35
Sept-Ponts		10 25		16 10	La Capelle		10 20		16 20
Cahors R. P.	arr.	10 35	dép.	16 »	Cahors R. P.	arr.	10 35	dép.	16 »
Cahors-Gare		» »		» »	Cahors-Gare		» »		» »

Lire de bas en haut ↑ — Lire de haut en bas ↓

NOTA. — Le dimanche les horaires n° 1 et 2 seront observés alternativement

TARIF DES VOYAGEURS

Sens Cahors-Lacapelle-Trespoux, etc...

LOCALITÉS D'ORIGINE	CAHORS Bureau de Poste	LACAPELLE	TRESPOUX	LE COLOMBIÉ	LE CLUZEL	LABASTIDE-MARNHAC	L'HOSPITALET	CÉZAC (La Capilière)	BOISSE	PERN	BÉDRINES	GRANÉJOULS	LE MONTAT	SEPT-PONTS	CAHORS Bureau de Poste	CAHORS-GARE
	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.
CAHORS-GARE	1 »	1 »	2 25	3 »	3 75	4 50	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »		
CAHORS-BUREAU DE POSTE		1 »	2 »	2 75	3 50	4 50	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »		
LACAPELLE			1 25	2 »	2 75	3 50	4 50	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »
TRESPOUX				1 »	1 50	2 50	3 50	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »
LE COLOMBIÉ					1 »	1 75	2 50	4 25	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »
LE CLUZEL						1 »	2 »	3 50	4 50	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »
LA BASTIDE-MARNHAC							1 »	2 75	3 75	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »
L'HOSPITALET								1 75	2 75	4 »	4 75	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »
CEZAC (La Capilière)									1 25	2 50	3 25	3 75	4 75	5 »	5 »	5 »
BOISSE										1 25	2 25	2 75	3 75	4 75	5 »	5 »
PERN											1 »	1 50	2 50	3 50	4 75	5 »
BEDRINES												1 »	1 75	2 75	4 »	4 25
GRANEJOULS													1 25	2 »	3 50	3 50
LE MONTAT														1 »	2 25	2 50
SEPT-PONTS															1 50	1 50

Sens Cahors-Sept-Ponts-Le Montat, etc...

LOCALITÉS D'ORIGINE	CAHORS Bureau de Poste	SEPT-PONTS	LE MONTAT	GRANÉJOULS	BÉDRINES	PERN	BOISSE	CÉZAC (La Capilière)	LHOSPITALET	LABASTIDE-MARNHAC	LE CLUZEL	LE COLOMBIÉ	TRESPOUX	LACAPELLE	CAHORS Bureau de Poste	CAHORS-GARE
	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.
CAHORS-GARE	1 »	1 50	2 50	3 50	4 25	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »		
CAHORS-BUREAU DE POSTE		1 50	2 25	3 50	4 »	4 75	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »		
SEPT-PONTS			1 »	2 »	2 75	3 50	4 75	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »
LE MONTAT				1 25	1 75	2 50	3 75	4 75	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »
GRANEJOULS					1 »	1 50	2 75	3 75	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »
BEDRINES						1 »	2 25	3 25	4 75	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »
PERN							1 25	2 50	4 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »
BOISSE								1 25	2 75	3 75	4 50	5 »	5 »	5 »	5 »	5 »
CEZAC (La Capilière)									1 75	2 75	3 50	4 25	5 »	5 »	5 »	5 »
LHOSPITALET										1 »	2 »	2 50	3 50	4 50	5 »	5 »
LABASTIDE-MARNHAC											1 »	1 75	2 50	3 50	4 50	4 50
LE CLUZEL												1 »	1 50	2 75	3 50	3 75
LE COLOMBIÉ													1 »	2 »	2 75	3 »
TRESPOUX														1 25	2 »	2 25
LACAPELLE															1 »	1 »

Tarif des Commissions et des Messageries

0 à 3 kilogs	0 fr. 60
3 à 5 kilogs	1 fr. »
5 à 10 kilogs	1 fr. 50
10 à 25 kilogs	2 fr. 25
25 à 50 kilogs	3 fr. 50

Bicyclettes accompagnées ... 1 fr. ; en messag., suiv. poids
Voitures d'enfants accompag. 1 fr. — —

TARIF DES COLIS POSTAUX

Celui qui est actuellement appliqué par les Correspondants des Compagnies de Chemins de Fer

NOTA

Les colis accompagnés d'un poids inférieur à 10 kgs ne sont passibles d'aucune taxe s'ils peuvent être tenus sur les genoux par le voyageur. Les colis encombrants, accompagnés, même d'un poids inférieur à 10 kgs, sont passibles de la taxe normale.

En cas de perte d'un colis, le montant du remboursement ne pourra dépasser vingt *fois le montant de la taxe perçue pour le transport, c'est-à-dire 12 francs pour les colis taxés 0 fr. 60 et 70 francs pour les colis taxés 3 fr. 50 avec l'échelle intermédiaire.*

SERVICE POSTAL

Au chef-lieu de chaque commune comprise dans le circuit, un correspondant postal se tiendra à la disposition du public une heure avant le passage de la voiture postale, matin et soir, pour effectuer directement les opérations suivantes :

1° vente des figurines postales d'usage courant, des timbres-retraite et des timbres de quittance ;
2° réception au guichet des lettres et des objets soumis à la formalité de la recommandation ;
3° vente des enveloppes de valeurs à recouvrer affranchies ;
4° réception au guichet des envois de valeurs à recouvrer et des envois contre remboursement (régime intérieur) ;
5° émission des mandats-cartes, mandats-lettres et mandats-chèques jusqu'à 00 francs ;
6° paiement jusqu'à 500 francs des mandats ordinaires.

En plus de ces opérations, le correspondant postal servira d'intermédiaire entre le public et le bureau de Cahors pour effectuer :

1° l'expédition et la distribution des correspondances ;
2° l'émission des mandats-cartes, mandats-lettres et mandats-chèques supérieurs à 500 francs ;
3° le paiement des mandats ordinaires supérieurs à 500 francs et, sans limitation de somme, des mandats-cartes, des mandats-lettres et des mandats-chèques ;
4° le recouvrement des effets de commerce et la perception du montant des envois contre remboursement ;
5° les versements et les remboursements de la Caisse Nationale d'Epargne ainsi que les règlements et les remplacements des livrets ;
6° l'expédition des télégrammes pour la France, l'Algérie et la Tunisie.

Pour les opérations postales effectuées à titre d'intermédiaire, le correspondant postal percevra sur les déposants :

a) émission de mandats supérieurs à 500 fr.	0 fr. 10 par opération de moins de 10 fr. et 0 fr. 20 par opération de plus de 10 fr.
b) paiement de mandats supérieurs à 500 fr.	
c) versements et remboursements à la C.N.E.	
d) Règlement et remplacement des livrets...	0 fr. 10 par livret.
e) Expédition des télégrammes	0 fr. 20 par télégramme.

COMMISSIONS

La poste omnibus rurale assurera entre deux points quelconques de son parcours les commissions de toute nature qui lui seront confiées par le public. C'est dire que la nature des commissions admises n'est pas réglementée et que l'Administration est uniquement guidée par le souci d'établir une liaison étroite entre les agglomérations rurales et la ville de Cahors et par cela même de rendre service aux usagers dans toute la mesure du possible.

A titre d'exemple, la poste omnibus rurale se chargera des commandes à faire chez n'importe quel commerçant qui lui sera nommément désigné (boulanger, boucher, épicier, mercier, etc., etc.), des ordonnances à faire exécuter chez les pharmaciens, etc., etc.

Dans le même ordre d'idées, les habitants des localités comprises dans le circuit de la poste omnibus rurale pourront recevoir et expédier des colis postaux et des colis de messagerie (G. V. et P. V.).

Cahors, Imp. Coueslant (*personnel intéressé*). — 34.716

Feuilleton du « *Journal du Lot* » 17

UNE JEUNE FILLE voyagea...

PAR

Claude FARRÈRE

TROISIEME PARTIE

...En paquebot...

III

TROISIEME ATTAQUE

— Rien de plus, rien d'autre que ce que nous vous demanderons dès demain, dès notre transbordement : d'être pour nous la petite amie que vous êtes déjà... la petite amie très jolie, très originale, très élégante... très aimante aussi...

Pourquoi ce mot-là, si simple : « aimante », sonna-t-il singulièrement aux oreilles de Cô Mi ? Un mois plus tôt, Mimi, peut-être, n'y eût-elle même pas pris garde... Que voulez-vous ! sans doute devient-on défiant, en voyageant...

— Madame, — fit Cô Mi, tout à coup, il faut que vous me pardonniez, si je vous ennuie encore de tant de questions... Mais, vous comprenez, si je vous suis, vous et M. Manning, je ne pense pas pouvoir jamais rentrer dans mon pays, ni revoir ma famille...

— Je ne crois pas que vous perdiez ainsi grand'chose, — jeta Mrs. Barclay, un peu énervée, très peu...

— Non, — reconnut Cô Mi, toute loyale. — Mais je pense à mon avenir, vous comprenez... Vous-même m'avez si bien conseillé d'y penser... Ce n'est pas un vrai métier, d'être une petite amie très originale, très élégante, très aimante... D'abord, on n'aime pas comme on veut : c'est justement à cause de cela que j'ai quitté ma famille... Dans trois ans, dans six ans, que deviendrai-je, si mon mauvais caractère, si ma sauvagerie ne vous plaisent plus ? Ne dites pas que c'est impossible ! Vous-même m'avez traitée de petite sauvage, le jour qu'aux petits jeux, pour racheter mon gage, je n'ai pas voulu me laisser embrasser...

Ce disant, Cô Mi avait baissé encore la tête, mais si bas, cette fois, que Mrs. Barclay, pour pouvoir n'être sûrement entendue que de la « petite Française » trop hésitante, et tout de même en être sûrement entendue, lui prit la tête à deux mains et lui parla dans le creux de l'oreille.

— A la bonne heure, — murmura-t-elle, d'une voix enfin très différente. — Je vous comprends, petite chose, et je vous dis, et je tiens à vous dire : je vous estime davantage, de parler clair ! Eh bien ! vous savez ce qu'est un chèque, et vous savez ce qu'est une traite ?

— Heu... — fit Cô Mi déroutée, — oui, je sais un peu... M. Dubourg m'a appris, ces jours derniers...

— Il a fait par hasard une chose utile. Ecoutez donc ceci : il y a d'abord votre avenir proche, et puis le lointain... Pour le proche, M. Manning m'a chargée de vous dire que demain, avant que nous ne soyons même à Ceylan, il vous remettra un chèque de cent livres sterling... C'est environ huit mille francs, aujourd'hui... Cela, comme il est juste, pour le dédommagement immédiat... Et puis, pour le lointain, trois traites, à six mois, douze mois, dix-huit mois, — chacune de cinq cents livres ; chacune, donc, de quarante mille francs... Ne rougissez pas : les affaires doivent être ainsi traitées, net... Et tout cela est seulement à titre de garantie : vos... — comment dit-on, en français correct ? — ah oui ! vos honoraires seront en dehors... Ne soyez pas non plus étonnée : je suis une si vieille amie de M. Manning, que c'est toujours moi qui traite pour lui ses affaires... Il vous a dit ?... Ses affaires non techniques, mais mondaines. Ainsi, tout est dit. Car je vois que vous avez accepté ?

Mais Mlle Cô Mi, secouant brusquement la tête, s'était dégagée des deux mains qui l'emprisonnaient.

— Madame, — dit-elle très bas, mais très vite, — non ! Je n'ai pas accepté.

— Ho ! fit l'Australienne, désarçonnée. — Vous n'avez pas ?... Vous trouvez que c'est trop peu ?...

— Oh ! non, — protesta Cô Mi. — Je trouve, au contraire, que c'est trop, pour une bonne à rien comme moi...

— Alors ? — questionna la tentatrice, dédaigneuse, — vous préférez l'étroite vie, l'esclavage réel, auprès du vieux monsieur, qui tout de même vous compromettra, vous l'avez très bien compris, et vous compromettra pour rien, sans bénéfice, sans compensation, sans chèque ni traite ?

— Je préfère, — articula la « petite Française », froidement.

— Pourquoi ? — demanda l'autre, brutale et naïve. — Vous ne serez pas plus honorable ainsi, vous savez ! pour personne !

— Si ! — dit Cô Mi : — pour moi.

I

RIZ, COTON, CAOUTCHOUC, CHARBON

Debout, et ses vêtements de toile blanche flottant autour de son corps amaigri, trop amaigri, M. Dubourg fouettait de son stick ses bottes hautes. Et Cô Mi, assise devant sa machine à sténographier, tapotait lestement au fur et à mesure que le « patron » dictait, ou plutôt songeait tout haut, tâchant de ne rien oublier des menues affaires que Cô Mi, secrétaire « tout de bon », à présent, allait avoir à régler, une bonne semaine durant ; car lui, Dubourg, partait tout à l'heure pour une inspection assez longue, — des rizières qu'il s'agissait de replanter, pour la prochaine récolte, en cotonniers, selon la formule moderne qui a multiplié la richesse de l'Indochine.

— Voyons, — récapitulait M. Dubourg, — je crois n'avoir rien oublié... Riz, coton, caoutchouc... Il est curieux, soit dit en passant, que ce M. Manning, que je n'avais jamais vu avant de le rencontrer en paquebot, et qui, sûrement, ignorait lui-même jusqu'au nom de notre Indochine, continue de s'obstiner, depuis bientôt quinze mois, à faire avec nous des affaires qui, pour lui, n'offrent vraiment aucune espèce d'intérêt.

Cô Mi ne souffla mot. Depuis bientôt quinze mois, en effet, qu'elle était au Cambodge, et bien que ces quinze mois d'âpre travail à deux eussent forcément créé une intimité réelle et robuste entre la secrétaire et le patron, Cô Mi n'avait jamais rien redit à M. Dubourg de sa secrète aventure du paquebot, et du piège singulier qu'avait tendu contre elle le couple mystérieux Manning-Barclay. Une pudeur secrète l'avait retenue. Une honte aussi : la honte de n'avoir pas assez vite rejeté la tentation. L'offre, certes, avait été alléchante... Et si Cô Mi était, en fin de compte, sortie victorieuse de cet étrange combat, sa méfiance instinctive et son bon sens avaient eu plus de mérite en l'affaire que sa simple loyauté. Il n'y avait donc pas de quoi se vanter, et Cô Mi s'était gardée de le faire. Toutefois, M. Manning, plus entêté après elle qu'elle-même ne s'en était jamais doutée, avait trouvé ce stratagème, pour ne pas rompre tout contact avec sa « petite Française » errante, de nouer des relations commerciales régulières avec la Maison Dubourg, de Pnom-Penh et Saïgon.

— Riz, coton, caoutchouc, répétait le patron, qui enfilait maintenant ses gants de cheval, ne l'oubliez jamais : toute l'Indochine actuelle tient là-dedans... C'est-à-dire, non !... toute mon Indochine à moi... car, en bonne vérité, j'omets bien des choses qui ont leur valeur : j'omets le charbon, par exemple... Et le charbon, voyez-vous, Cô Mi, c'est une de nos plus grosses richesses, non seulement d'aujourd'hui, mais surtout de demain. Figurez-vous, petite fille, que j'étais déjà par ici, oui, au Tonkin, quand on y dénicha les premières mines de houille, celles d'Hatou... Quelle aventure ! et quelle jolie leçon de spychologie ! L'humanité, souvenez-vous-en, se divise en deux classes d'hommes : les optimistes et les pessimistes. Sitôt découvertes, les mines d'Hatou, optimistes et pessimistes s'en donnèrent à cœur joie. Comme la veine carbonifère affleurait, et que la première exploitation se faisait à ciel ouvert, les optimistes affirmèrent qu'un charbon pareil, extrait naturellement à très bon marché, ne pouvait manquer de concurrencer triomphalement tous les autres charbons qu'on brûle en Extrême-Orient. Les pessimistes, au contraire, proclamèrent qu'un charbon qui affleurait devait obligatoirement être de la dernière qualité et que l'affaire serait déplorable...

(*A suivre*)